

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

N. B. : Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 230500510-RM déposée le 26/05/2023, Mme DANDONOU GBO NANBIDOU EPSE ADOVI AWALE, profession : Enseignante, demeurant à NOTSE et domiciliée à TEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca situé à KOVIE, connu sous le nom de ANANISSIME, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété DEKU KOMI et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres et de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500511-RM déposée le 26/05/2023, Mme BADJA YEMBA, profession : Assistante de Direction, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE KLEVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 10 ca situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de APESITO, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par une rue de 16 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOLA K. A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500512-RM déposée le 26/05/2023, M. ZOTCHI EDOH, profession : pour particulier, demeurant à LOME et domicilié à ATSANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 03 ca situé à Dalavé, connu sous le nom de Doudzi, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADANTOR Kossi et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500513-RM déposée le 26/05/2023, M. ADAWOUSSOU KODJOVI, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO GNAMASSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16 a 44 ca situé à Mission Tové, connu sous le nom de Attitoe Numahe, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOTROU Mensan et à l'Ouest par la propriété DOH Akpali.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500514-RM déposée le 26/05/2023, Mme BRUCE MELE AFIAMI F, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à RAMCO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 94ca situé à Dalavé, connu sous le nom de Djové, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HAMA Dogbla et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres. Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500515-RM déposée le 26/05/2023, M. ATIKPO KOSSIVI SEBIA, profession : Professeur d'EPS, demeurant à LOME et domicilié à NON LOIN DE LA STATION SOMAYAF A KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 29ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de TOKOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADJA AHOSHI, au Sud par une rue de 20 mètres et à l'Est par la Route nationale Lomé - Vogang de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500516-RM déposée le 26/05/2023, M. KOKODOKO AMA RAPHAEL, profession : Conducteur, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 06ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 mètres chacune et à l'Est et à l'Ouest par la propriété DABLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500517-RM déposée le 26/05/2023, M. AGBOVON KODJOVI MAWUENA, profession : Employé de Société, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 30ca situé à NOEPE, connu sous le nom de WLETIGOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété ADEKPLOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500518-RM déposée le 26/05/2023, M. AGBOVON KODJOVI MAWUENA, profession : Employé de Société, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 96ca situé à NOEPE, connu sous le nom de WLETIGOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord- Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété ADEKPLOVI et au Sud- Est par la propriété ADEKPLOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500519-RM déposée le 26/05/2023, M. APAWOU YAO, profession : TOPOGRAPHE, demeurant à TOGOVILLE et domicilié à NON LOIN DU CLINIC FO MICHOU , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 86ca situé à TOGOVILLE, connu sous le nom de HELOUKOME , préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité KLU GAFAH, à l'Est par une rue de 12 mètres et à l'Ouest par la propriété WOBENEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500520-RM déposée le 26/05/2023, M. DOVI-TOMELAN ABLAM, profession : Technicien Supérieur Maintenance, demeurant à LOME et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 35ca situé à BADJA, connu sous le nom de BAGBE, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord- Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord- Ouest par la propriété EDZE Yawovi, au Sud- Est par une rue non dénommée de 12 mètres et au Sud- Ouest par la Route Nationale N° 5 Lomé- Kpalimé de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500521-RM déposée le 26/05/2023, Mme ADJODA AYAWA ENYOVI EPSE DOVI-TOMELAN, profession : Boulangère, pâtisseries et confiseurs, demeurant à LOME et domiciliée à ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 65 ca situé à BADJA, connu sous le nom de BAGBE, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord- Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Est par la propriété EDZE Yawovi et au Sud- Ouest par la Route Nationale N°5 Lomé- Kpalimé de 70 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500522-RM déposée le 26/05/2023, M. ALEKE KOFFI, profession : Administrateur des Finances, demeurant à ADIDOGOME ASSIYEYE et domicilié à MAISONNON LOIN DU MARCHE ADIDOGOME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 53 ca situé à BADJA, connu sous le nom de AMITE, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord par propriété AKPAGANA Koffitsè, au Sud et à l'Ouest par des rue de 14 mètres chacune et à l'Est par la propriété de la collectivité ALEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500523-RM déposée le 26/05/2023, M. WOAGOU POUGUINIPO DANIEL, profession : Technicien de matériels informatiques, demeurant à LOME et domicilié à AGOE SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 74ca situé à DAVIE, connu sous le nom de BATSRA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATIPOUPOU KOMI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500524-RM déposée le 26/05/2023, Mme ZEKPA EPOUSE N'SOUGAN APOTCHO TANTIVI DODJI, profession : Secrétaire, demeurant à et domiciliée à MARITIME AGOE-NYIVE 2 LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 76a 84ca situé à SEVAGAN, connu sous le nom de KPOTOSSOU- HEDJE BEBEME, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord et à l'Ouest par une rue existante de 14 mètres, au Sud- Ouest par la rue du pompage de la SNPT de 30 mètres et au Sud- Est et à l'Est par la propriété MIWONOUNYUI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500525-RM déposée le 26/05/2023, M. DOKE KOMLAN AGBEKO, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 46ca situé à KOVIE, connu sous le nom de SEVEHO KLEVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété AZIALE KOMLA, au Sud par la propriété YIPKO et à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500526-RM déposée le 26/05/2023, M. SOKLOU KOKOUVI TININ, profession : Inspecteur de Douanes, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de SOKPETA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité EDOE de DALAVE, au Sud par une rue non dénommée de 20 mètres et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500527-RM déposée le 26/05/2023, M. OGUKE-ATAKPAH MENSAH BERNARD, profession : Ingénieur Economiste, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TABLITO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par une rue existante de 14 mètres, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété ELO Adjowavi Egnonam et ELO Kossi Nutikokoe et au Nord-Ouest par la propriété ELO Adjowavi Egnonam et ELO Kossi Nutikokoe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500528-RM déposée le 26/05/2023, Mme AMEVIGBE RAISSAAKU FIFI, profession : Infirmiers, demeurant à AFAGNAN et domiciliée à KPESSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 99ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KONYITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété BLAPOUTI AWOUNGNON EDODJI et au Sud- Est par la propriété BLAPOUTI AWOUNGNON EDODJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500529-RM déposée le 26/05/2023, M. KAMANA MAZAMA-ESSO, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 10ca situé à NOEPE, connu sous le nom de DEMIME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud par la propriété ADZAGO KOSSIVI et à l'Ouest par la propriété KPOGOM KODJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500530-RM déposée le 26/05/2023, Mme. AMANA TCHILALO épouse KPANEGUE, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE NYIVE FIOVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APESITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété SAMBIANI, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJODA KOFFI et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500531-RM déposée le 26/05/2023, Mme. AMANA TCHILALO épouse KPANEGUE, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE NYIVE FIOVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 42ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DAVIE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOUVI et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500532-RM déposée le 26/05/2023, Mme. AMANA TCHILALO épouse KPANEGUE, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE NYIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ABOUSSA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500533-RM déposée le 26/05/2023, M. AMENOUNVE Adade Kokou Gagnon, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 00ca situé à TOVEGAN, connu sous le nom de AGOKLE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité AKPALE et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AKPALE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500534-RM déposée le 26/05/2023, M. EZIGO KOMI, profession : Cartographe et géomètre, demeurant à LOME et domicilié à TOTSIVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 88ca situé à NOEPE, connu sous le nom de GOFI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par la propriété LOVI, au Nord- Ouest par la propriété KPOFAN et au Sud- Est par une rue de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500535-RM déposée le 26/05/2023, M. KANGNI-DOSSOU FOLLI KEKESSI, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU VERS TOGO 2000, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Deme, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAVON et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500536-RM déposée le 26/05/2023, Mme GNANSA KOSSIWA M, profession : Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 53ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TEKPO AVEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues de 14 mètres et de 16 mètres, au Sud- Est par la propriété VOSSA WOGLO et au Sud- Ouest par la propriété JOHNSON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500537-RM déposée le 26/05/2023, Mme PIOU WAPONDI EPSE YAKOUBOU, profession : Employée de Banque, demeurant et domiciliée à APESSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 12ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété Koffi et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500538-RM déposée le 26/05/2023, M. AYI KOMLA AGBENOHEVI, profession : Chirurgien-dentiste, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN OUEST, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 89ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPATEFI ATCHASSIME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOKOU Séwodo Yawo et à l'Ouest par une rue de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500539-RM déposée le 26/05/2023, M. KONLANI LAREKPINGUE, profession : Technicien en chimie industrielle, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME VERS HOTEL SEPERO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 03 ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 mètres chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DZAMESSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500540-RM déposée le 26/05/2023, M. KONLANI LAREKPINGUE, profession Technicien en chimie industrielle, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME VERS HOTEL SEPERO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 77ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité DZAMESSI et à l'Ouest par la propriété de la collectivité SEGBEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500541-RM déposée le 26/05/2023, M. OUMOROU ABDOUL-WAKILOU, profession : Expert Maritime, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 50ca situé à DJAGBLE AVETA, connu sous le nom de Lowe-Ville, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété SOKATI et au Sud-Est par l'Institut scolaire BETHEL 2.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500542-RM déposée le 26/05/2023, M. ATSOU KOMLAVI, profession : Avocat, demeurant à LOME et domicilié à TOGBLEKOPE KOTOKOLI ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 24a 09ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Atinvé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par des rues de 16 mètres chacune et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KPELI AHALI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500543-RM déposée le 26/05/2023, Mme BAWASSA MAYAKUBE B, profession : Juriste, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AGOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété de la collectivité LANYO et au Nord- Ouest et au Sud- Est par des rues de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500544-RM déposée le 26/05/2023, Mme AGNIDOHOE EGBETOWOKPO, profession pour particulier, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 38a 63ca situé à ATTITOGON, connu sous le nom de TANOU ATTITEDOME, préfecture de Bas-Mono, commune de Bas-mono2 et borné au Nord par par la propriété ATTIOGBE, au Sud par la Route TANOU- KODJOVI- KOPE DE 20 METRES, à l'Est par la propriété KUEGAN et à l'Ouest par par la propriété ZIKPONOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500545-RM déposée le 26/05/2023, Mme BAWASSA MAYAKUBE B, profession : Juriste, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 41ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AGOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété de la collectivité LANYO, au Nord- Ouest par une rue de 14 mètres et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité LANYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500546-RM déposée le 26/05/2023, M. TCHABRE BIENTIEN, profession : Cartographe et géomètre, demeurant à LOME et domicilié à PROCHE DU CAMP DE POLICE ET DE LA CLEMENCE DIVINE (EPL), majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03ha 18a 02ca situé à SEVAKPOTA, connu sous le nom de KLOTEME, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité ATSOU- TCHAKA et à l'Est et à l'Ouest par par la propriété de la collectivité ATSOU- TCHAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500547-RM déposée le 26/05/2023, M. AHIAMBLE Kokou, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE-LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 70 ca situé à DAVIE-ASSOME, connu sous le nom de Tekpo Tsito, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEDJE Koami; AKPAKA Kossi et AKPAKA Koami et au Sud par une rue de 18 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500548-RM déposée le 26/05/2023, Mme LADJO PASSA-ESSO JOSSELINE, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 24ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APEDOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par la propriété SOVON KOAMITSE et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommée de 16 mètres et de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500549-RM déposée le 26/05/2023, M. AKAKPO KOSSI N'BOUKE, profession : Opérateur de Machine, demeurant et domicilié aux USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 99ca situé à ABOBO, connu sous le nom de ABOLAVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABOU et au Sud par une rue de 24 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500550-RM déposée le 26/05/2023, Mme BOYODI M ESTELLE, profession : Agent de Douanes, demeurant à LOME et domiciliée à VERS EGLISE CATHOLIQUE DE AGOE CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TEKPO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DJATA et à l'Est par une rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500551-RM déposée le 26/05/2023, M. SOMABE KOSSI SENAM, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à ATSANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DZOGBETO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et Sud-Est par la propriété AWUITO Kokou et ADOMA Koudjo et au Nord-Ouest et Sud-Ouest par des non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500552-RM déposée le 26/05/2023, M. PINDRA MOUSTAPHA, profession : Techniciens comptables, demeurant à LOME et domicilié à ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 02ca situé à KOVIE, connu sous le nom de HOEKPODJI, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZOGENOU et à l'Est par une rue existante de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500553-RM déposée le 26/05/2023, Mme HALIYA MANALE AMA, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE TOGOME VERS STATION TOTAL, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05 a 98 ca situé à DALAVE, connu sous le nom de SEWOVE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord- Est et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité EKPATO, au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité EKPATO et au Sud- Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500554-RM déposée le 30/05/2023, M. GABIAM KOKOU, profession : directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 22a 20ca situé à KOVIE, connu sous le nom de KPEDZI, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété ATIGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500555-RM déposée le 30/05/2023, Mme ECHITEY AME AKPEDZE, Profession : conseillère, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de KPUKPOE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, à l'Est et au sud par la propriété DABLA YAO AGBESSI, à l'Ouest une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500556-RM déposée le 30/05/2023, M. DJONDO K ALIX-MERCIER, profession : comptable, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEBE, connu sous le nom de ABOLAVE KPOGUEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADJEDA Azeglo et au Sud par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500557-RM déposée le 30/05/2023, M. HOUNKPATI AVAH MOISE FERD CHRIST, profession : Ingénieur civil, demeurant à et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Kodémé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété ABOFLAN et KEGLAN et à l'Est par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500558-RM déposée le 30/05/2023, Mme SAKIE MALANKIYEHEWA, profession : militaire, non classe ailleurs, demeurant à LOME et domiciliée à Maison SAKIE non loin du marché d'Agoè-Atchanvé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 89ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de TOTA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée, à l'Est, à l'ouest et au Sud par la propriété ZAVON Marthe Ablavi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500559-RM déposée le 30/05/2023, Mme DABLAPEMOLE, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca situé à VOGAN VILLE 1, connu sous le nom de KOUSSEGBE AGBOWONOUKOPE, préfecture de Vo, commune de Vo 2 et borné à l'Est par le boulevard circulaire de Vogan, au Nord par la propriété de la collectivité AYEBOUA, à l'ouest la propriété de la collectivité AYEBOUA et la propriété GABA Afandiga et au Sud par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété GABA Afandiga.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500560-RM déposée le 31/05/2023, M. ETSE KOKUTSE ANANI, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 90ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par la propriété ETSE, à l'Est par la propriété AGBODRA et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500561-RM déposée le 31/05/2023, M. NASSAMPERE M'DIEBE, profession : Magistrat, demeurant à et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 10a 02ca situé à GAME, connu sous le nom de GAME, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord par la route GAME ASSIKOPE 2, à l'Est par la propriété TANY, à l'Ouest par le ruisseau EWE et au Sud par la propriété TANY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500562-RM déposée le 31/05/2023, M. ATCHA-DEDJI AFFOH, profession : gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 10 a 62 ca situé à DAVIE, connu sous le nom de ALUPHA KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété DOTSE, au Sud par une rue de 18 mètres et à l'Est et à l'Ouest par la propriété EGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500563-RM déposée le 31/05/2023, Mme AZIAGBEDE AYAWOA, profession : sans profession, demeurant à et domiciliée à Lomé Apédokoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité ATIGAN et au Sud- Est et au Sud- Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres et de 18 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500564-RM déposée le 31/05/2023, M. DJABIGOU LARDJA, profession : Salarié, demeurant et domicilié à DAVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DIDOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par une rue de 14 mètres chacune, au Sud par la propriété ZOUGLO et à l'Est par le titre foncier N° 58275 RT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500565-RM déposée le 31/05/2023, M. SOGODO KOUDJINA, profession : technicien supérieur, demeurant à et domicilié à TABLIGBO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 87ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Hoékpodji, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 16 mètres, au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité PITTER et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété AHOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500566-RM déposée le 31/05/2023, M. ANATO Messan Kodjovi, profession : Sans profession, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 60ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DOTOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété GBETSI, au Sud par la propriété MOWU, à l'Est par une rue de 16mètres et à l'Ouest par la propriété AYISSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500567-RM déposée le 31/05/2023, Mme KPOTI ADJOVI MAWUSSE, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DOTOE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Nord-Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété ADJESSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500568-RM déposée le 31/05/2023, M. VIAGBO KOFFI MAWUENA, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 13ca situé à DALAVE, connu sous le nom de Biosse, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par une rue de 16 mètres, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPALO et ANAGBAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500569-RM déposée le 31/05/2023, M. ANIPA KOAMI, profession : employé de société, demeurant et domicilié à ADIDOGOME majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Bamé-Avéganu, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAMADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500570-RM déposée le 31/05/2023, M. ABOTSIVIA KOKOU, profession : comptable, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 24a 99ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de ATI-ZIONOU, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AVOUGLA et au Sud par la réquisition N°55290.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500571-RM déposée le 31/05/2023, M. TENGUE YAOSSE DODZI, profession pour particulier, demeurant à LOME et domicilié à GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de ATITOE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, à l'Ouest, à l'est et au sud par la propriété de la collectivité ADRAKY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500572-RM déposée le 31/05/2023, Mme ODJO MASSAN EPSE DJOBO, profession : employée de commerce, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 03 ca situé à DALAVE, connu sous le nom de Adové, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'est, à l'Ouest et a sud par la propriété de la collectivité ADEDJE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500573-RM déposée le 31/05/2023, M. AJAVON MESSANH AMATHE, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de LANYROGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KMAH MIHESSO et à l'Ouest par un passage de 06 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500575-RM déposée le 31/05/2023, M. DJAODOH ADJOM ATTARE, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE-NYIVE 1 TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TSITO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADAMADO et au Sud et à l'Est par des rues de 18 mètres et de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500576-RM déposée le 31/05/2023, M. AGBO KOKOUVI DOMINIQUE, profession vendeur, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 97ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPODZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500577-RM déposée le 31/05/2023, M. AKAKPO APELETE, profession : Autres employés de bureau, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 63a 12ca situé à VOGAN, connu sous le nom de KOUSSEGBE, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité ATOU AVEDJI, au Sud par la propriété ANONO et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité HOUNKPATI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500578-RM déposée le 31/05/2023, M. YAYA FOUSSENI, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 15ca situé à DALAVE, connu sous le nom de Djovadje, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ZAGLAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500579-RM déposée le 31/05/2023, M. MAMADOU BELLO ELETU, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant à et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 93ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest et à l'Est par la propriété de la collectivité DJOBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500580-RM déposée le 31/05/2023, M. KASSANG KOLOMBI, profession : chef d'agence, demeurant et domicilié à Tsévié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 89ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de kolo Hlimboe, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété TSONVI Atsou et au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500581-RM déposée le 31/05/2023, Mme BALI SIKA, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 99ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPALAANYIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété AWITI, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14 mètres chacune et à l'Est par la propriété AMADOTO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500582-RM déposée le 31/05/2023, M. KAWELE KOMI, profession : revendeur, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 95ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Hovegan, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par une rue en projet de 14 mètres, au Nord-Ouest par une rue en projet de 20 mètres et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété TONNU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500583-RM déposée le 31/05/2023, Mme DABLA AKOSSIWA, profession : Commerçant, demeurant à et domiciliée à WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ANNY Navarro Yao et à l'Ouest par une rue existante de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500584-RM déposée le 31/05/2023, M. DANIGUE MESSAN ESSODINA, profession : comptable gestionnaire, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 26a 98ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Anarissimé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 mètres, au Sud par la propriété SOGBO Akate et à l'Ouest par la propriété SEKLE Attitso.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500585-RM déposée le 31/05/2023, M. ADOU RAHIMALIMI ASSIMIOU, profession : Ingénieur agronome, demeurant et domicilié à AGOE TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de WUME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres et de 16 mètres et au Nord- Ouest et au Sud- Est par la propriété de la collectivité LOGO ALOZODE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500586-RM déposée le 31/05/2023, Madame AMEFIAWOLE AKUVI DJIGBODI, profession : coiffeuse, demeurant et domicilié à LOME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 43ca situé à AKEPE , connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres et au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOVI Y. Lovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500587-RM déposée le 31/05/2023, M. AMOUZOU HODABALO, profession : gestionnaire comptable, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble RURAL Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 97ca situé à DALAVE, connu sous le nom de AVEKOME, préfecture de ZIO, commune de ZIO 1 et borné au Nord-Est par la propriété TEGA, au Nord-Ouest et au Sud-Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité MOTOGBLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500588-RM déposée le 31/05/2023, M. AMOUZOU HODABALO, profession : GESTIONNAIRE COMPTABLE , demeurant et domicilié à LEGBASSITO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 17a 46ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Gofi Tegakope, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété ADOUVI et à l'Ouest par la propriété KPOEVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500589-RM déposée le 31/05/2023, Mme NOGBEDZI ADJO FAUSTINE EPSE ATINYO, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à AGOE TELESSOU , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Tékpo Djigbé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 16 mètres, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité DEGLO et au Sud-Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500590-RM déposée le 31/05/2023, Mme NOGBEDZI ADJO FAUSTINE EPSE ATINYO, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à AGOE TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble RURAL Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 75ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Tékpo Djigbé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune et au Sud-Est par la propriété de la collectivité DEGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500591-RM déposée le 31/05/2023, M. AZOUMA KOMLAN DEGBOEVI, profession : revendeur, demeurant et domicilié à ADIDOGOME ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 82ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Kolo Hliboé-Tsikalé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété SENAWO, au Sud par la route Kolo-Dono de 20 mètres, à l'Est par la propriété HOLO Lambert, à l'Ouest par la propriété AGBOLI Koami et à l'Est par la propriété DJINLE Douti.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500592-RM déposée le 31/05/2023, M. ATCHONOU GLO KOSSI, profession : Enseignant chercheur, demeurant et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à TABLIGBO, connu sous le nom de RESIDENCE, préfecture De Yoto, commune de Yoto2 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par des rues de 20 mètres et de 14 mètres, au Nord-Ouest par le lot N° 2 et au Sud- Ouest par le lot N°3 B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500593-RM déposée le 31/05/2023, Mme DOTSOU AKOUVI AFEFA, profession : Educatrice spécialisée, demeurant à LOME et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 97ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Agodome, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGOGNON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500594-RM déposée le 31/05/2023, Mme AKPAKA AMEYO, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à HAHOTOE, connu sous le nom de TSIDE, préfecture de Vo, commune de Vo 4 et borné au Nord-Est par une rue de 14 mètres, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité AMETOEGNENOU et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité AMETOEGNENOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500595-RM déposée le 31/05/2023, M. TIOU BAWUBADI ATTIYODI, profession : inspecteur des impôts, demeurant et domicilié à AGOE ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 22ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de AVANGNEKE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIAFO KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500596-RM déposée le 31/05/2023, M. AWESSO BOUEYEME, profession : Secrétaire, demeurant et domicilié à AGOE SOGBOSSITO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 34ca situé à DAVIE, connu sous le nom de AGBOHOLO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Nord- Ouest par la propriété FIAGAN KOKOU JEAN, au Sud- Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud- Ouest par la propriété FIAGAN KOKOU JEAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500597-RM déposée le 31/05/2023, M. AWESSO BOUEYEME, profession : Salarié, demeurant et domicilié à AGOE SOGBOSSITO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca situé à DAVIE, connu sous le nom de AGBOHOLO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par des rues de 14 mètres et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété FLAGAN KOKOU JEAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500598-RM déposée le 31/05/2023, M. BOKONA MAKILLA AKAWILLI, profession : Directeur, demeurant et domicilié à CACAVELI , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 99a 93ca situé à BADJA, connu sous le nom de Agoudja Badja, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété ADJOWOU, à l'Est par la propriété LAWSON Latré Sibigan, au Sud par la propriété BOSSOU et à l'Ouest par la Propriété SADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500599-RM déposée le 31/05/2023, M. KELI ASSOOU, profession : technicien supérieur, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à NOEPE, connu sous le nom de GOFI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété KPODZO AFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500600-RM déposée le 31/05/2023, M. KELI ASSOOU, profession : technicien supérieur, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de GOFI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPODZO AFI et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500601-RM déposée le 31/05/2023, M. KELI ASSOOU, profession : commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEVE AGBANATE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et Ouest par la propriété BIDI Ekpe et au Sud et Est par des rues en projet de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500602-RM déposée le 31/05/2023, M. KELI ASSO, profession : technicien supérieur, demeurant et domicilié à LOME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à ABOBO, connu sous le nom de SIVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADRAKEY YAWO et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500603-RM déposée le 31/05/2023, M. KELI ASSO, profession : commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 80a 60ca situé à TSEVIE-DEDEKE, connu sous le nom de WOUTIATO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUZOLI Yao et à l'Ouest par la propriété KOUZOLI Yao, PARCELLE B au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUZOLI Yao et à l'Ouest par la propriété KOUZOLI Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500604-RM déposée le 31/05/2023, M. DEGBEY ABEL, profession : Salarié, demeurant et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 99ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ATITOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOVI KOAMI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500605-RM déposée le 31/05/2023, M. HOINSOU ABLAM, profession : Enseignant, demeurant à Libreville (GABON) et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01a 94ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ALEGBANOU, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par une rue de 30 mètres, au Nord-Ouest et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité AMEDJOASSOU et au Sud-Est par la propriété de la collectivité AMEDJOASSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500606-RM déposée le 31/05/2023, M. GABIAM KOKOU, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 00ca situé à KOVIE, connu sous le nom de AFEDOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par des rues de 16 mètres chacune et à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMAGLO Komlatsè.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500607-RM déposée le 31/05/2023, M. SANBO BACHIROU, profession : Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à KPOME, connu sous le nom de AGOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALATE et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500608-RM déposée le 31/05/2023, M. SANBO BACHIROU, profession : Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à AVETA, connu sous le nom de DZOGBLA KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par des rues de 14 mètres chacune et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété ADJOKA et APEZOUKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500609-RM déposée le 31/05/2023, Mme KOUDAMENOU ABLAVI, profession : revendeuse, demeurant et domiciliée à TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 16ca situé à NOEPE, connu sous le nom de ATCHAKPO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADAWU et à l'Ouest par l'emprise de la ligne de la Voie Ferrée LOME KPALIME de 25 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500610-RM déposée le 31/05/2023, Mme AYI TCHOTCHO, profession : revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé NOVISSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 11a 98ca situé à TSEVIE KPOME AGOME, connu sous le nom de DJIKOAGNI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité DEKU, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500611-RM déposée le 31/05/2023, M. AYANOU KODJO LUCIEN, profession : topographe, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 76ca situé à AKEPE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné à l'Ouest par le T.F. N° 46790, au Nord par la propriété des collectivités KOUMAGLO Suito et GAMADO, à l'Est par la route MISSION TOVE AKEPE de 28 mètres et au Sud par La Rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500612-RM déposée le 31/05/2023, Mme AGOUDA Hamidiya, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ADJOGUIDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ANAGBLA M. et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500613-RM déposée le 31/05/2023, M. KITEGUI AME, profession : particulier, demeurant et domicilié à AGOE-LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de TABLITO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété ELO, au Nord-Ouest par la propriété ELO et au Sud-Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500614-RM déposée le 31/05/2023, M. BATABA YAO ESSOSSINAM, profession : Concepteurs et analystes de systèmes informatiques, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME AWATAME, NON LOIN DE L'ECOLE MARIE-STELLA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à Dalavé, connu sous le nom de Kokorokopé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJOBO Soule Jean et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500615-RM déposée le 31/05/2023, M. TCHALLA MOUHIBOU-DINE S, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à DALAVE LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble RURAL Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 79ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ETSOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par La Rue de 12 mètres, à l'Est par La Rue de 16 mètres, au Sud et Ouest par La propriété BOSSOU Célestine et au Sud par La propriété AMEGAYIBOR Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500616-RM déposée le 31/05/2023, Mme YEDENA-WASSOUA LOUDOUBA EPSE WAGBE, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 26a 05ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPALI AGBLETA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété MOGAN ATSONDE KOMI et à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 mètres et de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500617-RM déposée le 31/05/2023, Mme SODOGA AKOUWAVI MANA EPSE EKPONDOAVE, profession : revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 34ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de HLAN- KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par la propriété GBEKAWOGBE, au Sud et à l'Ouest par des rues de 06 mètres et de 14 mètres et à l'Est par la propriété EHA Afantchao.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500618-RM déposée le 31/05/2023, M. KOUEVI FOLLY, profession : comptable, demeurant et domicilié à Lomé TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 71a 23ca situé à AKEPE, connu sous le nom de WADAPI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par rue non dénommée de 12 mètres, au Sud-Est par rue non dénommée de 18 mètres, au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500619-RM déposée le 31/05/2023, M. BRYM FAHRID BABA T, profession informatique, demeurant et domicilié à Kanyikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à DJAGBLE AVETA, connu sous le nom de LEBE-LOWE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DARA Koffi et au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600001-RM déposée le 01/06/2023, M. IMBA KPEKOUMA KOSSI, Profession : peintre, demeurant et domicilié à DALAVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 78ca situé à DALAVE, connu sous le nom de BAME ADIDOTIME, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété WOMAVI KOKOU, au Sud- Est par la propriété WOMAVI KOKOU et au Sud- Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600002-RM déposée le 01/06/2023, M. KPATCHA NICADEDE, profession : ingénieur informaticien, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 65ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DJIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété DOGNON, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud- Ouest par la propriété DOGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600003-RM déposée le 01/06/2023, M. AKOMEDI SABI, Profession : gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 23ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Amessape, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité AZIATI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600004-RM déposée le 01/06/2023, M. EKLOU YAWO MINODJI, profession : huissier de justice, demeurant et domicilié à AGOE ATSANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Kali-Tsave, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par les lots n° 19 et 20, à l'Est par Une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud par le lot n° 15 et à l'Ouest par le lot n° 18.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600005-RM déposée le 01/06/2023, M. MISSAYE FELICIEN, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble RURAL Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 62a 08ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Demime, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité KPONVI, au Sud par la propriété AZIAMEYO Kossi et à l'Ouest par la route Demime-Noepe de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600006-RM déposée le 01/06/2023, Mme ADEDZE AKOUI GADO, profession : Salarié, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble RURAL Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 29ca situé à AKEPE, connu sous le nom de YIDAVE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par la route AKEPE-AKATO de 30 mètres, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété CHABI et au Nord-Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600007-RM déposée le 01/06/2023, Mme KOUMAGNANOU YAWAVI M ABIBA EPSE FANYO, profession : comptable gestionnaire, demeurant et domiciliée à N'KAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Batsra, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DOUPE YAO et à l'Ouest par une rue en projet de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600008-RM déposée le 01/06/2023, M. GABA EKOUE CREDO, profession : ingénieur électricien, demeurant à Lomé et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KONYITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par La Rue de 14 mètres et au Sud, Est et Ouest par La Coll. KPONVI AGBODRA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600009-RM déposée le 01/06/2023, M. KATALE KOSSI GHISLAIN, profession : AGENT DES IMPOTS, demeurant à LOME et domicilié à MINAMADOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 10ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de ATTI- APEDOKOE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIATI, au Sud par les propriétés KATALE KOSSI G. et EWU et à l'Ouest par la route ATTI- APEDOKOE - DOGBO KOPE de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600010-RM déposée le 01/06/2023, M. AGBA LANDAABALO, profession ELECTRICIEN INDUSTRIEL ET COMMERCANT, demeurant à Lomé et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 11a 74ca situé à KOVIE, connu sous le nom de ANANISSIME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Sud-Est par la propriété LEDE, au Nord- Est et au Nord-Ouest par la propriété LEDE et au Sud-Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AGBA LANDAABALO, AKPO ABILOLA EPSE AGBA, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600011-RM déposée le 01/06/2023, M. SALAMI SHERIF AMAWO, profession : revendeur, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à KEVE, connu sous le nom de APEYEME KPEDI, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété DUPE et à l'Ouest par la route Kévé- Avédomé de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600012-RM déposée le 01/06/2023, Mme ABALO AKOSSIWA APEFA, profession : Pharmaciens, demeurant à LOME et domiciliée à Lomé NOVISSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 01ca situé à SEVAGANTCHILIME, connu sous le nom de ABOME, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SODJAVI et à l'Est par une rue de 10 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600013-RM déposée le 01/06/2023, M. AMEGAVIE YAO NOUNANA, profession : INTERPRETE, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud, Est et Ouest par la propriété AZAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600014-RM déposée le 01/06/2023, Mme PADAGBENDOU AFI ESSIZIMNA, profession pour particulier, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KPONZONOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600015-RM déposée le 01/06/2023, M. AKOETAY KOSSIVI, profession : enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble RURAL Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de BATSRA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue en projet de 16 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MENSAH KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600016-RM déposée le 01/06/2023, Mme EKLAKOU, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à AGOE LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca situé à DAVIE, connu sous le nom de ZOGBLEMOKPLI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété SEWODJI KOSSI et SEWODJI KOMI, à l'Ouest par la propriété AGBOAKOUNOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600017-RM déposée le 01/06/2023, M. NIKABOU OUTCHA, profession : INFORMATICIEN, demeurant et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 34 ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KOGNITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par la propriété AKPOZO KOFFI DZIFA, à l'Est par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété SENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600018-RM déposée le 01/06/2023, Mme SOW TCHELALO EPSE BENI, profession : Sociologues, demeurant et domiciliée à AGOE ANOKUI , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 42ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KOGNITO, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord par la propriété AKPOZO FOFFI DZIFA, au Sud et à l'Est par des rue non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Ouest par la propriété SENYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600019-RM déposée le 01/06/2023, M. ADAWOUSSO KODJOVI, profession : Elève, demeurant à LOME et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 11a 57ca situé à Dalavé, connu sous le nom de Tobou, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la Route DAVIE-DALAVE de 30 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété LOMEGNO Djifa Komi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ADAWOUSSO YAOVI ENYONAM AUDREY, ADAWOUSSOU JOSEPHA EYRAM, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600020-RM déposée le 01/06/2023, M. NAYO KOKOU AMEGNON, profession : Infirmier d'état, demeurant et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 57ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de BAME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPOGO KOFFI, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété SOWU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600021-RM déposée le 01/06/2023, Mme TAGAH MANSAN SENAM A, profession : ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à NUKAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Poukedji, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par la propriété YAKAS, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres et de 16 mètres et à l'Est par la propriété ADJALE Ayao Rigobert.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600023-RM déposée le 01/06/2023, M. ZOTOU KOUDJO, profession : couturier, demeurant à et domicilié à NOU KAFOU, NON LOIN DE LA PHARMACIE DU PEUPLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à TSEVIE LEBE, connu sous le nom de DJAVEME, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUNOU Sekponou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600024-RM déposée le 01/06/2023, Mme YANDAAYABAVI, profession commerçante, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 71 ca situé à SEVAGAN, connu sous le nom de AKODESSEWA, préfecture de Vo, commune de Vo 4 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par la propriété de la collectivité ADAYI et à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTISSO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600025-RM déposée le 01/06/2023, M. EGBEKU YAO FIAGAN, profession : PASTEUR, demeurant à LOME et domicilié à ATTIKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 50ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est par une rue de 14 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité AZAGLO et au Sud- Est par la propriété de la collectivité AZAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600026-RM déposée le 01/06/2023, M. BOUDOUMA BOUWEDEOU, profession : ELECTRICIEN - PLOMBIER, demeurant et domicilié à, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de ASSOME AGBLEKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Nord- Ouest et au Sud- Est par la propriété NODJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600027-RM déposée le 01/06/2023, Mme ADJOYI KOSSWA MOKPOKPO, profession : REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 49a 96ca situé à ANDO, connu sous le nom de KEKE-KOPE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord-Ouest par la propriété GODJO, au Nord-Est par la propriété TCHOBE, au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité SENOU et au Sud-Est par la route YOPE ANDO PEME de 30 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600028-RM déposée le 01/06/2023, M. TOUGLO YAOVI, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 90a 64ca situé à TCHEKPO, connu sous le nom de Dzogle Djigbémodji, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto2 et borné au Nord par la Route Tchékpo-Dédékpoe Djigbé de 30 mètres, au Sud par la propriété WGBENOU GBO, à l'Est par la propriété TOGLO Sewovi, au Nord et à l'Ouest par la propriété AVOSSINOY et à l'Ouest par la propriété KPELI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600029-RM déposée le 01/06/2023, M. TOUGLO YAOVI, profession : EMPLOYE, demeurant à Lomé et domicilié à TOKOIN FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 82a 58ca situé à TCHEKPO, connu sous le nom de Dzogle, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto2 et borné au Nord par la route TCHEKPO-DEDEKPOE DJIGBE de 30mètres, à l'Est par la propriété AVOSSINOY, au Sud par la propriété WGBENOU et au Sud et à l'Ouest par la propriété KPELI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600030-RM déposée le 01/06/2023, Mme NAYO ABIDE CARINE, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à KARA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APESITO KPODOM, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété PALOU, au Sud par la propriété KPOVE, à l'Est par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété NAYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600031-RM déposée le 01/06/2023, M. KOKOAYI KOFFI, profession : Infirmier d'ETAT, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 14ca situé à AKOUMAPE, connu sous le nom de KPOTA ADAGBLE, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord par rues dénommée LOAPEMON de 20 mètres, au Sud par une rue de 10 mètres, à l'Est par la propriété KOKOAYI Miglahoun Dodzi, à l'Ouest par la Route Akoumape- Dafo- Tota de 20 mètres et à l'Est par la propriété KOKOAYI Miglahoun Ablam.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600032-RM déposée le 01/06/2023, Mme NAYO GNIMDOU GERMAINE, profession : GESTIONNAIRE, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPODOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NAYO, au Sud par la propriété KPOVE et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600033-RM déposée le 01/06/2023, Mme KOUBODANA LIKPADIA, profession : COMPTABLE, demeurant à LOME et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 10ca situé à DAVIE, connu sous le nom de AMLAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètres et de 16 mètres et au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIAKPATI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600034-RM déposée le 01/06/2023, M. RIGAUX EMMANUEL, profession : Agronomes, demeurant et domicilié à ASSAHOUN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 11a 90ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de POPITO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, l'Est et à l'Ouest par la propriété PARKOO ATSU et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600035-RM déposée le 01/06/2023, M. RIGAUX EMMANUEL DANIEL PAUL, profession : AGRONOME, demeurant et domicilié à ASSAHOUN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18 a 31 ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de POPITO, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété PARKOO ATSU, au Sud par une rue et à l'Ouest par l'emprise de la haute tension Lomé- Kpalimé de 32 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient à PRO NATURA WEST AFRICA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600036-RM déposée le 01/06/2023, M. RIGAUX EMMANUEL, profession : agronome, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 97a 51ca situé à ASSAHOUN ANDO, connu sous le nom de ATSAKPOLI, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord-Est et Nord-Ouest par la collectivité ZOZO, au Sud-Est par la propriété AKAKPO GUETOU KOMLA et au Sud-Ouest par la propriété AGBETIAFA KOMLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600037-RM déposée le 01/06/2023, M. RIGAUX EMMANUEL, profession : agronome, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 32a 17ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de ASSAHOUN, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et au Sud par des rues de 16 mètres et de 14 mètres, à l'Est par la propriété TIDJANY et à l'Ouest par l'emprise de la ligne de haute tension de 32 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600038-RM déposée le 01/06/2023, M. HOMETOWOU KOFFI FOLLY, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité ASSOU- TSANGBI, au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité ASSOU- TSANGBI et au Sud- Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600039-RM déposée le 01/06/2023, M. TATOUNOU KOKOU, profession : Salarié, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 32ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, Ouest par des rues de 16m et 14m chacune, à l'Est par la ligne de la haute tension LOME-KPALIME et au Sud par TEKPOR Kwami Timothée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600040-RM déposée le 01/06/2023, Mme KONTOR ABLA ENYONAM, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 04a 52ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de Ando Klokopé, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité GALEY-TSOMADZO et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité GALEY-TSOMADZO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600041-RM déposée le 01/06/2023, Mme GNASSOUNOU VIVIANE MARIE J, profession : Sage-femme, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de DJAGBLE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité ADJA-HEKPOH et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600042-RM déposée le 01/06/2023, M. AMEDONOU KOKOVI DOSSEH, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant à Lomé et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble RURAL Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 63ca situé à BADJA, connu sous le nom de BETHEL, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété TENGUE, au Sud-Est par la propriété TENGUE et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600043-RM déposée le 01/06/2023, M. AMOUZOU KODJOGAN ADJEODA, profession : Salarié, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Logoé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité EKLE MILEMO et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600044-RM déposée le 01/06/2023, Mme DOUBIDJI ADJO N, profession : journaliste, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 87ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Logoé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKLE MILEMO et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600045-RM déposée le 01/06/2023, M. LATTA MARC, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHIAVE Komlan Akakpo, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600046-RM déposée le 01/06/2023, Mme GNININVI ODILIA LYSIANE, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Kota, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres, au Nord-Est par la propriété des héritiers de feu ADJONYO Koffi et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété des héritiers de feu ADJONYO Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600047-RM déposée le 01/06/2023, M. DAOUDA ABDALA, profession : comptable, demeurant et domicilié à ADIDOGOME YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 43ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Jérusalem, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété de la collectivité NYATSRIGA, au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres, à l'Est par les propriétés des collectivité NYATSRIGA et ADEKPLOVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600048-RM déposée le 01/06/2023, M. ATANDJI KOFFITSEY MIDARAGBEDO, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à KPOME, connu sous le nom de DZOGBLA KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété de la coll. ASSIGBE- ATAKLA, KOUGBLENOU et BLINDJEGBE, au Nord- Ouest par la propriété de la coll. ASSIGBE- ATAKLA, KOUGBLENOU et BLINDJEGBE et au Sud- Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600049-RM déposée le 01/06/2023, M. AGBO TETE, profession : INFORMATICIEN, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 99ca situé à KPOME, connu sous le nom de ABOBO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété NOUWOKPOR, au Sud-Ouest par la propriété NOUWOKPOR et au Sud-Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600050-RM déposée le 01/06/2023, M. MIGNOUNA BABATIMA DJANA, profession : Agro Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 32 a 55 ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 18 mètres, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600051-RM déposée le 01/06/2023, M. ATCHRIMI KODZOVI THINE, Profession : SANS PROFESSION, demeurant à LOME et domicilié à FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Dzogbéto, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZONYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600052-RM déposée le 01/06/2023, M. AMEGNONAN KOSSI, profession Retraité, demeurant et domicilié à Tabligbo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 72a 34ca situé à KEVE, connu sous le nom de DJREVE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord-Est par la propriété ATSOU Kodjogan, au Nord-Est par la propriété AHOLOU K., au Nord-Est par la propriété HABADJA J., au Nord-Ouest par le ruisseau Gavo-Tovi, au Sud-Est par la propriété ADJAHOLOU E., au Sud-Est par la propriété KPOVIADÉ Kossi P. et au Sud-Ouest par la propriété GAVO, PARCELLE B au Nord-Est par la propriété KPOVIADÉ Kossi P., au Nord-Ouest par la propriété GAVO, au Sud-Est par la propriété HABADA Joseph et au Sud-Ouest par la route GAVO-KOPE YOMETCHIN de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600053-RM déposée le 01/06/2023, M. TCHEVI YAWO HOLETE, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 70a 53ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AZAMALOGO, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DZOKA Komi, au Sud par la propriété AHOLU Afatsawo et à l'Est par la propriété AWUMA Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600054-RM déposée le 01/06/2023, M. GOLOU KAGNAGDJOA, profession : Fonctionnaire de Police, non classe ailleurs, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 89ca situé à DAVIE, connu sous le nom de HANTROLE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGBLA MAGLO et à l'Est par une rue de 18 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600055-RM déposée le 01/06/2023, M. SAKIBOU ABD-EL MANAF, profession : restaurateur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DZAGBLE, connu sous le nom de GATOKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPAVI Kokou Germain et à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600056-RM déposée le 01/06/2023, Mme KODJO MIMBOB ELISE EPSE GOLOU, profession : Enseignante, demeurant et domiciliée à AGOE FIOVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 01ca situé à DAVIE, connu sous le nom de HANTROLE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIALE YAO et au Sud par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600057-RM déposée le 01/06/2023, M. ALFA WIYAOU, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 78ca situé à AVETA, connu sous le nom de YOGAN KPOTA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété de la collectivité ABAWO DANKLOU, au Sud- Est par la route nationale Lomé - Hahotoé de 50 mètres et au Sud- Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600058-RM déposée le 01/06/2023, M. ALFA WIYAOU, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 49ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ZOVADJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par le TF n° 43098 RT, au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUMADO et à l'Ouest par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600059-RM déposée le 01/06/2023, M. ALFA WIYAOU, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 25ca situé à AVETA, connu sous le nom de YOGON, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord-Est par une rue de 14 mètres, au Nord-Ouest par la propriété AFADI et au Sud par la route nationale N° 32 Lomé-Hototoé de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600060-RM déposée le 01/06/2023, M. SODJEDO AGBEKO, profession Ingénieur des travaux génie rural, demeurant à TSEVIE et domicilié à Demé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Kpétsimé, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité AZIAKPOR, au Sud par une rue de 20 mètres et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600061-RM déposée le 02/06/2023, M. ABETE BAWUBADI, profession commissaire divisionnaire, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 79ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Nord-Ouest par la propriété EKLO, au Sud- Est par une rue de 16 mètres et au Sud- Ouest par la propriété SOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600062-RM déposée le 02/06/2023, M. ABETE BAWUBADI, profession Commissaire divisionnaire, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 96ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMAGBLETA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIANYO et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600064-RM déposée le 02/06/2023, Mme KONDODJI TRAORE NANA EPSE ABETE, profession Salarié, demeurant à et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 31a 75ca situé à KOVIE, connu sous le nom de ATINVE MONENOU, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue de 14 mètres, au Nord- Ouest par une propriété non dénommée et une rue de 16 mètres, au Sud- Est par la route Noepe - Kovie de 50 mètres et au Sud- Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600065-RM déposée le 02/06/2023, M. ABETE BAWUBADI, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 38ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMAGBLETA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la voie express Lomé - Noèpé de 50 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIANYO et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600066-RM déposée le 02/06/2023, Mme DOSSOUVI KODJOVI DODJI, profession Etudiant, demeurant à Lomé et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 06ca situé à AKEPE, connu sous le nom de DZOGBEPUIIME, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord- Est et au Nord-Ouest par la propriété DJONDO, au Sud- Est par une rue de 16 mètres et au Sud- Ouest par la propriété DJONDO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600067-RM déposée le 02/06/2023, Mme DOSSOUVI KODJOVI DODJI, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 07a 72ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Ehlongo, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est par la propriété DJONDO, au Nord- Ouest et au Sud- Est par la propriété TEGA et au Sud- Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600068-RM déposée le 02/06/2023, M. ATTIGNON KOFFI BUAGBENU, profession Technicien du génie civil, demeurant à LOME et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 12ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Biosse Kpekuime, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue existante de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LANYO Yome.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600069-RM déposée le 02/06/2023, M. ATTIGNON KOFFI BUAGBENU, profession Technicien du génie civil, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Kpedji, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et au Nord-ouest par la propriété GBESSA Affi Janette et au Sud-Est et au Sud-Ouest par des rues non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600070-RM déposée le 02/06/2023, M. DANGBUI AYAO, profession entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à AFLAO AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 31a 71ca situé à KEVE, connu sous le nom de KOUVE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord-Est par la propriété KPODJO, au Sud-Est par la route KOUVE HOUVE de 30 mètres, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par des rues de 14 mètres chacune et à l'Est par La propriété ADJOVOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600071-RM déposée le 02/06/2023, M. AKAKPO TOUADI KOMLAN, profession Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE KOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de KPODOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune et au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité TROVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600072-RM déposée le 02/06/2023, M. AMUZU GASSOU KWASSIWA ENYONAM, profession revendeuse, demeurant à Dingblé et domicilié à AGOENYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 86ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DZEMEKE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, à l'Est et au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AZIAMADZE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600073-RM déposée le 02/06/2023, Mme DOTSE ESSI MAMBO EPSE MORDICONI, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 17a 96ca situé à TSEVIE KAHOUN, connu sous le nom de KAHOUN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité AHOLOU, au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres et à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600074-RM déposée le 02/06/2023, M. ADOTE Kokou M. Senyo, profession pour particulier, demeurant à Lomé et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 38ca situé à VOGAN, connu sous le nom de KOPO-GBLI, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété APETI, à l'Ouest par la propriété ASSIGBLE Adra, au Sud par une rue de 20 mètres et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600075-RM déposée le 02/06/2023, M. BOUKPESSI ESSODOKI, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à DABARAKONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de KAGAWOU, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HONGBATO KOKOU, TENU APEKE KOMI et TENOU AKOESSI et à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600076-RM déposée le 02/06/2023, Mme. TEBAYEMA HOMBABE B. S., profession : financier, demeurant à Lomé et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 10a 59ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de DOGLOBO, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EDOH Komi et à l'Ouest par la propriété EDOH Komi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600077-RM déposée le 02/06/2023, Mme WOKESSOU HANU, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à Djagblé, connu sous le nom de Kodémé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité KENNYA-AHIAYE et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600078-RM déposée le 02/06/2023, Mme KOUEVIDJIN AYELE EHEAFIDE, profession : assistante de gestion, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 98ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de LOWOE TOROKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité LENKPETE et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600079-RM déposée le 02/06/2023, Mme SOUROU KADOUKPE AMAVI, profession : Environnementaliste, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 03ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DETSIKOPE LOGOVI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité LEDI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600080-RM déposée le 02/06/2023, M. AGBA KOUDJO, profession : commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Dalavémodji, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOSSOH Kodzo Delali et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600081-RM déposée le 02/06/2023, M. AGBABLI KWASI EDEM, profession : Sans profession, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 39a 74ca situé à GBLAINVIE, connu sous le nom de KPEDOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPABLA et à l'Ouest par la propriété AKPABLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600082-RM déposée le 02/06/2023, M. MAMISSAKA ESSOWE, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de AVEYAKE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue existante de 14 mètres, au Nord- Est et au Sud- Ouest par la propriété AKEY ANANI MAWU et au Sud- Est par la propriété AKEY ANANI MAWU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600083-RM déposée le 02/06/2023, M. MELESUSU ESSIVI, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 99ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de ATTITOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AXOVI et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600084-RM déposée le 02/06/2023, M. HALATOKO WELEWELE EYANANG, profession : AGENT DE SECURITE, demeurant à LOME et domicilié à AGOE-NYIVE DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle d'une contenance totale de 02 a 56 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de GBEDJETSAN, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIATO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600085-RM déposée le 02/06/2023, M. ADZIKUMA KODZO, profession : Agent commercial, demeurant à Lomé et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 56 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de ATTITOE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AXOVI et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600086-RM déposée le 02/06/2023, M. ADANGBA KOMI, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 02ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de HOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBFAFA et au Sud par une rue de 18 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600087-RM déposée le 02/06/2023, Mme ATAKE MAKLAWE, profession : rédactrice, demeurant à Lomé et domiciliée à TOGBLEKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 38ca situé à DALAVE, connu sous le nom de SAWUIME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues de 14 mètres chacune, au Sud- Est par une rue de 14 mètres et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité AZIAHOLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600088-RM déposée le 02/06/2023, M. BAKENOU KODJO AKESSOU, profession : Agent technique, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPEDZROKOU et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600089-RM déposée le 02/06/2023, M. SOSSO BATOMA, profession Employé, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 24 a 00 ca situé à KOVIE, connu sous le nom de GOKA KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio 4 et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 16 mètres et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GOKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600090-RM déposée le 02/06/2023, M. SOWOU KOSSIGAN, profession : technicien génie mécanique, demeurant et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Avenyakè, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIAFOR et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600091-RM déposée le 02/06/2023, M. SOWOU KOFFI ESAIE, profession ELEVE, demeurant à Lomé et domicilié à AGOENYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 97ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de AVENYAKE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIAFOR et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600092-RM déposée le 02/06/2023, M. OUMOROU ABDOUL-WAKILOU, profession : Expert Maritime, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètres et de 16 mètres et au Sud et à l'Ouest par la propriété LAWADAN et ADONSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600093-RM déposée le 02/06/2023, M. OUMOROU ABDOUL-WAKILOU, profession : expert maritime, demeurant à Lomé et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 98ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud et Est par la propriété LANWADAN et ADONSOU et à l'Ouest par la route NAT. N° 34 LOME VOGAN de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600094-RM déposée le 02/06/2023, M. KOSSIVI YAO DENIS-PAPEIN, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à DALAVE, connu sous le nom de Ayitopé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Est et Sud par collectivité FIOTOZOUHOIN et à l'Est par une rue non dénommée de 14mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600095-RM déposée le 02/06/2023, M. SODJINO EDOH KOMLA, profession : OPERATEUR DE SAISIE, demeurant à LOME et domicilié à BE GBENYEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01a 80ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de TSEVIE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot N° 19 B, au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres et à l'Est par la propriété AMOUZOU Akoeba.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600096-RM déposée le 02/06/2023, M. POADI OUBITITCHE, profession : Infirmier d'Etat, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de AVENYAKE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par La Rue non dénommée de 16 mètres et au Sud, Est et Ouest par La propriété AWITI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600097-RM déposée le 02/06/2023, M. AKPABLI KOKOUVI AFELETE, profession : sans profession, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 50ca situé à AKEPE, connu sous le nom de BAME AGODEKE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et Ouest par La propriété AKPABLI, au Sud et Sud-Ouest par La Coll. ADAVLISSE et à l'Est et Sud-Est par La Rue existante de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600098-RM déposée le 02/06/2023, M. HOMEKOU EKUE, profession : ASSISTANT MEDICAL, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de APEGBO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété DOGBE Kofi Anani, au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres, à l'Est par la propriété de la collectivité KPATA et à l'Ouest par la propriété CERAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600099-RM déposée le 02/06/2023, M. TETE DELA-GOKU, profession : Médecin, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 54a 37ca situé à TOVEGAN, connu sous le nom de Hekpe, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par la propriété ADUKPO Kossi , à l'Est par la propriété de la collectivité GBADAGO, au Sud par la propriété de la collectivité DEKPESOLU Mahé, à l'Ouest par la propriété de la collectivité DOMLIN , au Nord par la propriété KPEGLO Kokou, à l'Est par la propriété de la collectivité BEDASSI et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBEVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600100-RM déposée le 02/06/2023, M. BORONBOSSOU HEZOUWE MANDJA ADEDE, profession : comptable, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à GBLAINVIE, connu sous le nom de TODOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue en projet de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEWOSSINA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600101-RM déposée le 02/06/2023, Mme NAKPANE KOUMBON EPSE GNADE, profession : comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Yokoè , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 01ca situé à KOVIE, connu sous le nom de SEVA DZOGBADJE, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord- Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord-Ouest et au Sud- Ouest par la propriété AFOTETOU et au Sud- Est par la propriété AFOTETOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600102-RM déposée le 02/06/2023, M. SAMBIANI KANFRIM, profession : Enseignant, demeurant et domicilié aux USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPALA ANYIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par la propriété AZIABOU, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600103-RM déposée le 02/06/2023, M. ANAGO KODJO ARON, profession : employé de société, demeurant à et domicilié aux USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à DALAVE, connu sous le nom de Tsapuímé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par une propriété de la collectivité AZIALOHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600104-RM déposée le 02/06/2023, M. GNADE KOMLAN KONIAM, profession : agent de douane, demeurant Lomé et domicilié à YOKOE AGBLEGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 04ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DZOGBEMOKPLI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAVI et à l'Est par une rue non dénommée de 18 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600105-RM déposée le 02/06/2023, M. DEVI AGBEKO AMAVI, profession : officier de l'armée canadienne, demeurant et domicilié au CANADA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 11ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TEKPO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EGBARE RENE STANLEY et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600106-RM déposée le 02/06/2023, Mme NAKPANE KOUMBON EPSE GNADE, profession : comptable, demeurant à LOME et domiciliée à YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 99ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DAVIE GAKPOGODO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZOUGO GBESSO et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600107-RM déposée le 02/06/2023, M. GNADE KOMLAN KONIAM, profession : Agent de douanes, demeurant à Lomé et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 84ca situé à DAVIE, connu sous le nom de LANTOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZAGNIKPLA .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600108-RM déposée le 02/06/2023, Mme DEVI AMEYO ESSEAM, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à TOKOIN SEMINAIRE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 76ca situé à DAVIE TEKPO, connu sous le nom de DZIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues non dénommées de 20 mètres et de 14 mètres et au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété EGBARE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600109-RM déposée le 02/06/2023, M. KUEVIKOE KOMLAN ADAMA, profession : ECONOMISTE GESTIONNAIRE, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 13a 27ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DAVIE-PEAGE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par La propriété AFATSAO SOGLO, au Sud par La propriété AKAKPO, à l'Est par La Route Nationale N° 1 LOME CINKASSE et à l'Ouest par La Voie Ferrée LOME BLITTA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600110-RM déposée le 02/06/2023, M. BLITTI Agbegnigan M., profession : ECONOMISTE GESTIONNAIRE, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 13a 16ca situé à TOKPLI, connu sous le nom de KPOKOU- KONDJI, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto3 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété de la collectivité DOTSE et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété DJAGNIKPO AMOUZOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600111-RM déposée le 02/06/2023, M. BLITTI Agbegnigan M., profession : ECONOMISTE GESTIONNAIRE, demeurant à LOME et domicilié à KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 78a 51ca situé à KPESOU, connu sous le nom de FIOVE KOUNGIBAN KPEDI, préfecture de Bas-Mono, commune de Bas-mono1 et borné au Nord par la propriété KITIKA DOSSA, au Sud par la propriété ZISSOU, à l'Est par la propriété EKLOU AKAKPO et à l'Ouest par la propriété AZIANKPO Ntsouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600112-RM déposée le 02/06/2023, M. BLITTI Agbegnigan M., profession : ECONOMISTE GESTIONNAIRE, demeurant à LOME et domicilié à KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 37a 68ca situé à TOKPLI, connu sous le nom de TRIME BADI, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité BLITTI, au Sud par la propriété de la collectivité DEGOU et à l'Ouest par la propriété BLITTI AGBEGNIGAN MESSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600113-RM déposée le 02/06/2023, M. BLITTI Agbegnigan M., profession : ECONOMISTE GESTIONNAIRE, demeurant à LOME et domicilié à KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 36ca situé à SEDOME, connu sous le nom de SEDEGLAHOUE, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto1 et borné au Nord-Est par une propriété non dénommée, au Nord-Ouest par ASSILENOU AMETONDE, au Sud-Est par la propriété MISSIKPE NOULEKOUSI et au Sud-Ouest par la propriété HOGNON AFANAHIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600114-RM déposée le 02/06/2023, M. BLITTI Agbegnigan M., profession : ECONOMISTE GESTIONNAIRE, demeurant à LOME et domicilié à KELEKOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01Ha 13a 16ca situé à TOKPLI, connu sous le nom de KPOKOU KONDJI, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto3 et borné au Nord-ouest et au sud-ouest par la propriété DIAGNIKPO Amouzou, au Nord-Est et au Sud-Est par la collectivité DOTSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600115-RM déposée le 02/06/2023, M. BLITTI Agbegnigan M., profession : ECONOMISTE GESTIONNAIRE, demeurant à LOME et domicilié à KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 33a 41ca situé à TOKPLI, connu sous le nom de AKLADJENOU, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto3 et borné au Nord-Est par l'emprise du fleuve Mono de 150 mètres, au Nord-Ouest par l'emprise de la ligne de haute tension de 16 mètres, au Sud-Est par la propriété COMLAN AYAHOVI et au Sud-Ouest par la route Akladjenu- Avidoute Kondji de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600116-RM déposée le 02/06/2023, M. KODJO KOSSI MENSAH, profession : Ingénieur génie civils, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Houle, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NUWATI Kokou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600117-RM déposée le 02/06/2023, Mme EDORH A KEKELIMAVO, profession : Personnel du culte, demeurant et domiciliée à VOGAN PEDAKONDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 31ca situé à VOGAN PEDA-KONDJI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord par la propriété EHI-ANIMAKA et une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600118-RM déposée le 05/06/2023, M. N'KOUÉ N'SIANKA, profession : Foreur, demeurant à Lomé et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 02ca situé à DAVIE, connu sous le nom de KPOTA- VODJE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 18 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBLEVON KOFFI K.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600119-RM déposée le 05/06/2023, M. YEBOU SOULE ACHILLE, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à DABARAKONDI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Yogon, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Est et Sud par la propriété AKPIN Kenusseh et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600120-RM déposée le 05/06/2023, M. TETEBANAN ESSOHANAM, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01a 78ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPALA ANYIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété ANAKPA, au Sud- Ouest par la propriété ANAKPA et au Sud-Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600121-RM déposée le 05/06/2023, M. APATI-BASSAH KOFFI NUTEPE, profession : Personnel du culte, demeurant à Lomé et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 86ca situé à KPOME, connu sous le nom de HAGBLEVOU KESSEVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété VONDJOGBE, au Sud par la propriété AMOUZOU et DZOSSOU, à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres et à l'Ouest par la propriété de la collectivité SOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600122-RM déposée le 05/06/2023, M. BATONON VIGNON KODJO, profession : Electricien du bâtiment et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à DJIFA KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 73ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de GBAMA KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJADJA et au Sud par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600123-RM déposée le 05/06/2023, M. SOKPOR KOMI GALE, profession : Soudeur, demeurant à LOME et domicilié à ATIGANGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 31a 46ca situé à AKEPE, connu sous le nom de BAME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et au Sud par une rue de 14 mètres, à l'Est par la propriété de la collectivité AZIAMADZI et à l'Ouest par la propriété ADRANY-DANFLISO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600124-RM déposée le 05/06/2023, M. TEN KODZO BLEWU, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 18ca situé à AHEPE, connu sous le nom de NOTSE ATCHANGBLE, préfecture de Yoto, commune de Yoto2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres, au Sud- Est par la route nationale n° 4 de 30 mètres et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité EGOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600125-RM déposée le 05/06/2023, M. TEN KODZO BLEWU, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à KPOME, connu sous le nom de KPOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par la propriété ALOGNON Assouvi, au Nord- Ouest par la propriété AGBASSAN Assouvi, au Sud- Est par la route nationale N°34 Lomé - Vogon de 50 mètres et au Sud- Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600126-RM déposée le 05/06/2023, Mme YAOVI AKOU, profession : Tresseuse, demeurant à Lomé et domiciliée à SEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ATITINGOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété TADJOA DJAIGA, au Sud- Ouest par la propriété TADJOA DJAIGA et au Nord- Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600127-RM déposée le 05/06/2023, M. SETODJI Rigobert L. Codjo, profession : Gestionnaire, demeurant à BE KPOTA et domicilié à BÈ-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à YOMETCHIN, connu sous le nom de ADALEKPODZI, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par la propriété AGBLEDEMAH Yaovi, au Nord- Ouest par une rue de 10 mètres et au Sud- Ouest par la route YOMETCHIN-AVEDOME de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600128-RM déposée le 05/06/2023, Mme DOTSE ADJOWA, profession : Sage-femme, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 26ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de Ando-Bedo, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOGUE et à l'Ouest par la propriété KOGUE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600129-RM déposée le 05/06/2023, M. LAMADOKOU KWAMI ABE, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 16ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Agouvé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADISSOU et au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600130-RM déposée le 05/06/2023, Mme DJANKALE ABLAVI ADETOUNOU, profession : Garde d'enfants, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 09a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de LILIKOPE TADJETSUI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité SEGLA et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité SEGLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600131-RM déposée le 05/06/2023, M. AMEDENOU YAO, profession : Technicien en électricité, demeurant à DJAGBLE et domicilié à KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 15ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KPOTA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité ADONSOU GBOGLAN et à l'Ouest par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600132-RM déposée le 05/06/2023, M. PADASSE TCHAA, profession : Marin, demeurant à LOME et domicilié à AGOE VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 27a 03ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de Amekoviadé, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord-Est par la propriété NOMENYO, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud-Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud-Ouest par la propriété TSATSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600133-RM déposée le 05/06/2023, M. AMEGNITO KOMI, profession : Economiste, demeurant à LOME et domicilié à HOUMBI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à SEVAGAN, connu sous le nom de SEVA- KPOTA, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par des rues existantes de 16 mètres et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété AGOUTI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600134-RM déposée le 05/06/2023, Mme OUROUNILE AISSATOU EPSE SESSI, profession : Agent de crédit, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 80ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Dalavemodji Logoème, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété GUENOU Klouvi, au Sud-Est par la propriété GUENOU Klouvi et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600135-RM déposée le 05/06/2023, M. AMADOU ZEKERIAOU, profession : Médecin, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 37a 43ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de GAME- FOKPE, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité ETSE et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ETSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600136-RM déposée le 05/06/2023, M. KOBOYO PIYABALO, profession : Cadre de Banque, demeurant à et domicilié à sis à agoe nyeve cacavelli , non loin de l'Etat major, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 95ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AGOMEMODJI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par la propriété de la collectivité AHO, au Nord-Ouest par une rue de 20 mètres et au Sud-Est et au Sud-Ouest par des rues de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600137-RM déposée le 05/06/2023, M. KOBOYO PIYABALO, profession : Cadre de Banque, demeurant à et domicilié à sis à agoe nyeve cacavelli , non loin de l'Etat major, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 57ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AGOMEMODJI FESSOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par une rue de 14 mètres, au Nord-Ouest par une rue de 16 mètres et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité AHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600138-RM déposée le 05/06/2023, M. KOBOYO PIYABALO, profession : Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à sis à agoe nyeve cacavelli , non loin de l'Etat major, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 53ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AGOMEMODJI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par une rue existante de 14 mètres, au Sud-Est par une rue de 20 mètres et au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité AHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600139-RM déposée le 05/06/2023, M. KODJO BIOVA KODJOVI, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à PRES DE PHARMACIE AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 92a 88ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de Ezor Djogbé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBAVITO, au Sud par la propriété de la collectivité GBOTCHA, à l'Est par la propriété de la collectivité AZIALFOU et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité TITSOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600140-RM déposée le 05/06/2023, M. TAMATEKOU YAOVI, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 33ca situé à Abobo, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue existante de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ANAGBAN-AGBEGNAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600141-RM déposée le 05/06/2023, M. N'TSUDZE KOFFI JODEPH, profession pour particulier, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Aképédo, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPABLA Komi et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600142-RM déposée le 05/06/2023, M. SAMBONGA GOUNTANTE, profession : Infirmier, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Gbé mou Kpodji, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABLE Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600143-RM déposée le 05/06/2023, Mme OKUI YAWA, profession : Transitaire, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca situé à DALAVE, connu sous le nom de SEWOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud et Ouest par la propriété BOKO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600144-RM déposée le 05/06/2023, M. KOMBATE BILI, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à et domicilié à KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 12ca situé à ABOBO, connu sous le nom de SAGONOU KPOTA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 mètres chacune et à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600145-RM déposée le 05/06/2023, Mme KEZERE YAWA, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 30 ca situé à BADJA, connu sous le nom de DOKPLALA, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZAMETI et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600146-RM déposée le 05/06/2023, M. BAKADI HEZOUWE DANIEL, profession : Gestionnaire des ressources humaines, demeurant à LOME et domicilié à AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 29ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ADJOGUIDI-AYETO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAFO Edoh et AKAMA Kodjo et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600147-RM déposée le 05/06/2023, M. TAFAMBA-DABOU GBATI BATAME, profession : Géomaticien, demeurant à LOME et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à Noépé, connu sous le nom de Tsamé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres et de 16 mètres et au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité BESSEH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600148-RM déposée le 05/06/2023, M. AZIABOU KOKOU AGBEMENYA, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU TOGO 2000, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ADJOGUIDI-AYETO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAFO Edoh et AKAMA Kodjo et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600149-RM déposée le 05/06/2023, M. TAFAMBA-DABOU GBATI BATAME, profession : Géomaticien, demeurant à LOME et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de N'Tsame, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité BESSEH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600150-RM déposée le 05/06/2023, M. TAFAMBA-DABOU GBATI BATAME, profession : Géomaticien, demeurant à LOME et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à NOEPE, connu sous le nom de , préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité BESSEH et au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres et de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600151-RM déposée le 05/06/2023, M. TAFAMBA-DABOU GBATI BATAME, profession : Géomaticien, demeurant à LOME et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 98ca situé à NOEPE, connu sous le nom de N'TSAME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité BESSEH et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600152-RM déposée le 05/06/2023, M. TAFAMBA-DABOU GBATI BATAME, profession : Géomaticien, demeurant à LOME et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05ha 00a 00ca situé à TOVEGAN, connu sous le nom de KOUDASSI, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EZA YAWO et à l'Ouest par l'emprise du chemin de fer Lomé - Kpalimé de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600153-RM déposée le 05/06/2023, M. POSIKA KOMIVI ESSOTENA, profession pour particulier, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AGOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et au Nord- Ouest par des rues de 14 mètres chacune et au Sud- Est et au Sud-Ouest par la propriété AYEDE KOFFI et AYEDE KOSSI JOHN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600154-RM déposée le 05/06/2023, M. BAMEZON COMLANVI MESMIN, profession : Commerçant, demeurant à GBONVIE et domicilié à AVENUE DE LA LIBERATION, NON LOIN DE LA PHARMACIE LIBERATION, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 29 a 96 ca situé à KEVE NOEPE, connu sous le nom de AGOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud-Est par une rue non dénommée de 20 mètres, au Nord-Ouest par la propriété AKPAKOU et AZIALE et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600155-RM déposée le 05/06/2023, M. ADJE AGBE ALFA, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de AGBLEKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres et de 14 mètres et au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété ADZAKPASSOU KOMLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600156-RM déposée le 05/06/2023, M. BADASSOU KOMLAN, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à TSEVIE DAVIEMONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 34a 37ca situé à DAVIE - ASSOME, connu sous le nom de DJOGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par une rue de 20 mètres, au Nord- Ouest par la propriété KOUDEHA et au Sud- Est et au Sud- Ouest par des rues en propre de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600157-RM déposée le 05/06/2023, Mme AJAVON AYELE EFA, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à DAGUE VERS LE CAREFOUR, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 26a 63ca situé à HAHOTOE, connu sous le nom de VODJE TOGBLE, préfecture de Vo, commune de Vo 4 et borné au Nord par la propriété SOSSOU MIDJO Beauty Gah Abba, au Sud par la propriété AHADJI, à l'Est par la propriété AGADJI et à l'Ouest par l'emprise d'une rivière de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600158-RM déposée le 05/06/2023, M. AGBEMADJI FOLLY THEODOROS, profession : Maçon, demeurant à BAGUIDA et domicilié à AFANOULOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à GAME, connu sous le nom de KOUPOPE, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODJAN Kossi et au Sud par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600159-RM déposée le 05/06/2023, M. NIMON POUWEREOU, profession : Inspecteur Central du Trésor, demeurant à et domicilié à AGOE NYIVE XEVITIGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Atitoè, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEKE Yao et à l'Est par la propriété ATOKI Dassi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600160-RM déposée le 05/06/2023, Mme KEKEH ADJOVI DOVI, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à MARITIME BE-KPOTA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété ADJOYI Komlanvi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600161-RM déposée le 05/06/2023, Mme COMLAN-KOUASSI AHEBA KEZYA, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Bassadji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de AKPAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par une rue de 14 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété AMENYAGLO MENSAH et au Sud- Est par la propriété AMENYAGLO MENSAH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600162-RM déposée le 05/06/2023, M. AVOME ATISSO, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à WLI ATCHANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 07ca situé à WLI, connu sous le nom de WLI-CENTRE ATCHANVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par la propriété de la collectivité KOUDAYA, au Nord-Ouest par la propriété ADZRA, au Sud-Est par la propriété de la collectivité KETOR et au Sud-Ouest par la propriété ATTIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600163-RM déposée le 05/06/2023, M. KPOTOGBI MESSAN, profession : Maçon, constructions en béton armé et assimilés, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 03a 49ca situé à DAVIE-ASSOME, connu sous le nom de ANYAVE LEKETU, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et Ouest par BAKPA Komlan, au Sud par les propriétés AVOME Komlan et KPODO Koffi et à l'Est par la propriété KOFFI Awala.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient à Monsieur AVOME KPOTOGBE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600164-RM déposée le 05/06/2023, M. GATIGLO KLOUTSE KADEVI, profession : STAFFEUR, demeurant à LEGBASSITO et domicilié à MAISON GATIGLO NON LOIN DU MARCHE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 44 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord-Ouest par la propriété AHOVI, au Sud-Est par une rue non dénommée de 12 mètres et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité AGBLEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600165-RM déposée le 05/06/2023, M. DRAH YAWO MAWUENA, profession : PASTEUR, demeurant à BE GBENYEDZI et domicilié à BE GBENYEDZI BVD FELIX HOUPHOUET BOIGNY, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 ha 04a 43ca situé à NOEPE, connu sous le nom de TOKLOVE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété GBOGBLETO YAOVI, au Sud par la propriété AZAGLO, à l'Ouest par la route nationale Lomé - Kpalimé de 70 mètres, au Sud par la propriété NOUTRI KODJO et au Sud par la propriété de la collectivité NOMENYO.

Il déclare que ledit immeuble appartient à MINISTERE LES AMIS DU CHRIST et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600166-RM déposée le 06/06/2023, M. KONDOH KANDALE, profession : Directeur de Général, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE-LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété AZIANYO, au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité SOWOU AFERI et au Sud-Est par une rue de 14 mètres..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600167-RM déposée le 06/06/2023, M. KONDOH EZOLAM LE GRAND, profession : Agent de douanes, demeurant à Lomé et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 52ca situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue de 12 mètres, au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité SOWOU AFERI, au Sud par la propriété de la collectivité AZIANYO et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600168-RM déposée le 06/06/2023, M. KONDOH EZOLAM LE GRAND, profession : Agent des douanes, demeurant à Lomé et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de NUTSAME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBAGBA et au Sud par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600169-RM déposée le 06/06/2023, M. KONDOH EZOLAM LE GRAND, profession : Agent des douanes, demeurant à Lomé et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de NUTSAME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue de 16 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBAGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600170-RM déposée le 06/06/2023, Mme GODONOU AMIVI MAWUSSI, profession : Ingénieur Biologiste, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 31a 02ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Véssomé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par la propriété de la collectivité AMAVI, au Nord-Ouest par la propriété KLOMEGAN et au Sud-Ouest et au Sud-Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600171-RM déposée le 06/06/2023, M. LAWSON ADOBOE LATE A., profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de PODETSI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété DOORKENOU, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité HEDE et à l'Ouest par une rue en projet de 24 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600172-RM déposée le 06/06/2023, Mme GODONOU AKOUA MASSAN ENYO, profession : Biologiste, demeurant à Lomé et domiciliée à Atakpamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 60ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Véssomé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN Kofi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600173-RM déposée le 06/06/2023, M. AZIMA ADELA ABALO, profession : Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 02ca situé à DALAVE, connu sous le nom de Alokpoé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété DORVI, au Sud par la propriété de la collectivité ZIGA, à l'Est par la propriété AMOUZOU Kpodonou et à l'Ouest par la propriété DJALLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600174-RM déposée le 06/06/2023, Mme AWI-AGOBAYAM CILALOU PAWIZIM, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de ATITOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue de 14 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété LOVI KOAMI et au Sud- Est par la propriété LOVI KOAMI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600175-RM déposée le 06/06/2023, Mme TSOMANA AKU ESSIONOWO, profession : comptable, demeurant et domiciliée à TSEVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Tsamé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété SABA, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600176-RM déposée le 06/06/2023, Mme TSOMANA AKU ESSIONOWO, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Adjougba, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Dalavé Mondji, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété TSOMANA-HUNKADZI, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres et au Sud-Ouest par la propriété TSOMANA-HUNKADZI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600177-RM déposée le 06/06/2023, Mme TSOMANA AKU ESSONOWO, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Adjougba, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 79a 63ca situé à DZOGBEDJI, connu sous le nom de Henovi Kopé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété HENOV I Koffi, au Sud par les propriétés ATIGLO Komi, des Héritiers ATOSSOU AGBA Komi, au Sud et à l'Est par la propriété HENOV I Axossou, à l'Ouest par la propriété HENOV I Atikpala et au Sud par la propriété ATIGLO Komi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600178-RM déposée le 06/06/2023, M. SOTODJI KOMLAN, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Gbonvé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 75ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par des rues de 12 mètres et de 14 mètres et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité AWOUSSIKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600179-RM déposée le 06/06/2023, M. BOGRA KOUMANA KPE, profession : Responsable d'ONG, demeurant à Lomé et domicilié à Agoènyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 99ca situé à DAVIE, connu sous le nom de BATSRA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BOGRA KOUMANA KPE, au Sud par une rue de 12 mètres et à l'Est par la propriété SOMALI AGOUZE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600180-RM déposée le 06/06/2023, M. SILADIN AKOUE TE, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPOME AVEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KPOGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600181-RM déposée le 06/06/2023, M. HEGNON KOSSI, profession : Electricien, demeurant à Tsévié et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 92ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité ADONSOU GBOGLAN, au Sud par la propriété AMEWOTO et à l'Ouest par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600182-RM déposée le 06/06/2023, Mme AFO ABLA, profession : Revendeuse, sur les marches et assimilés, demeurant à et domiciliée à DJAGBLE ZOVADJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 00ca situé à KPOME, connu sous le nom de Djogbe, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Est et à l'Ouest par la propriété MADJRI DJALIBA SENA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600183-RM déposée le 06/06/2023, M. TAVIANOU YAO DIMBERE, profession : Technicien Supérieur du génie civil, demeurant à Lomé et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 66ca situé à KOVIE, connu sous le nom de KPANEME, préfecture de Zio, commune de Zio 3 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité GBEDIVLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600184-RM déposée le 06/06/2023, M. DZIGBEGLO KOFFI MENSAH, profession : Boulanger, demeurant à Lomé et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 99ca situé à DALAVE, connu sous le nom de SEWOUE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité AKAGNI et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600185-RM déposée le 06/06/2023, M. DZIGBEGLO KOFFI MENSAH, profession : Boulangère, demeurant à Lomé et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 11ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 mètres et de 30 mètres, à l'Est par une rue de 10 mètres et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KENNYAN AHIYAE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600186-RM déposée le 06/06/2023, M. KOKOU-N'GONOU KOSSI, profession Comptable , demeurant à Lomé et domicilié à AMADAHOME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 30ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de NYIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété AKLI KATSA, au Sud-Est par la propriété YOVOVI et au Sud-Ouest par la propriété AKLI KATSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600187-RM déposée le 06/06/2023, M. TCHAKOUTE KPETRE, profession : Juristes, demeurant à Lomé et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DAVIE-KPOTA, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété VIVON et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600188-RM déposée le 06/06/2023, M. AZIANGBA KOMI, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à DZIDZOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à BOLOU, connu sous le nom de BOLOUGAN, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ETSE MESSANH et au Sud par une rue existante de 14 mètres..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600189-RM déposée le 06/06/2023, M. GUEDIA RODRIGUE ELOM K., profession : Juriste, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 57ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AWATO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et Nord-Ouest par la propriété AWUNYO et au Sud-Est et Sud-Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600190-RM déposée le 06/06/2023, Mme MORGAN ADJELE, profession : commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AKPAYEME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 10 mètres, au Sud et Est par la propriété DOVLOE et à l'Ouest par la propriété DOVLOE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600191-RM déposée le 06/06/2023, M. GBETI KOKOU ADJEODA L, profession : agent de maîtrise et revendeuse, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 16ca situé à KOVIE, connu sous le nom de AVETOUME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par La propriété AKOGO, au Sud par la propriété GOMADO et à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient à GBETI KOKOU ADJEODA L et AGBODO SYLVIE GENEVIEVE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600192-RM déposée le 06/06/2023, M. AFIADEMANYO KOMIVI EVENYO et SEWAVI AKOKO EVAME, profession : employé de société, demeurant aux et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 88ca situé à BADJA, connu sous le nom de AGOUDZA, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord et au Sud par la propriété KAMASSA et à l'Est et à l'Ouest par la propriété KAMASSA.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient, et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600193-RM déposée le 06/06/2023, M. BARANDAO BAKELE MOUA PARFAIT, profession : chef de l'entreprise, demeurant aux USA et domicilié à Caroline du Nord, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 53ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Aképédo, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord-Ouest par propriété NEGBLE, au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété GOKA Akoeda et au Sud-Ouest par une rue existante de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600194-RM déposée le 06/06/2023, M. NOGLO KOFFI EMMANUEL, profession : Enseignant chercheur, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de GBEDZETSAN, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par la propriété AKE et à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600195-RM déposée le 06/06/2023, M. DJONDO KOFFIGAN, profession : Mécanicien, demeurant et domicilié aux USA , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de MASSOPE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 16 mètres chacune, à l'Est par la route MISSION-TOVE SANGUERA de 30 mètres et à l'Ouest par la propriété AHIAGNO Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600196-RM déposée le 06/06/2023, Mme MEBA PATAWENAM, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à ADETIKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de DJOGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par la propriété AHAMA Akakpo, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud-Est et Sud-Ouest par la propriété AHAMA Akakpo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600197-RM déposée le 06/06/2023, M. KOFFI-SEVON KODZOKO, profession : retraité, demeurant à Lomé et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 44ca situé à TCHEKPO, connu sous le nom de DEDEKPOE, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto2 et borné au Nord par la propriété TOGLA Yao, au Sud par une rue de 16 mètres, à l'Est par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par la route TCHEKPO-DEDEKPOE - ANAGALI de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600198-RM déposée le 06/06/2023, M. KOFFI-SEVON KODZOKO, profession : retraité, demeurant à Lomé et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Ouest par la route DJAGBLE LEBE de 20 mètres, au Sud-Ouest et au Sud-Est par la propriété ATSON SEMANOU et au Nord-Est par la propriété ATSON SEMANOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600199-RM déposée le 06/06/2023, Mme BOUNDJOU IKPINDI YANTIM, profession : vendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à AGOE NYIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à BADJA, connu sous le nom de GOLOWOU, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité BARAGOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600200-RM déposée le 06/06/2023, M. MIZIYAWA GAMAL, profession : Fonctionnaire d'Etat, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné à l'Est et Sud par des rues non dénommées de 14m et 16 m chacune et au Nord et Ouest par la propriété MANYO Kossi Paul.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600201-RM déposée le 06/06/2023, M. DOSSON KOSSI SYLVAIN, profession : Cartographes et géomètres, demeurant et domicilié à TSEVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 76a 89ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEDEKE DZOGADZE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues des 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600202-RM déposée le 06/06/2023, M. DOSSON KOSSI SYLVAIN, profession : Directeur de Société, demeurant à Tsévié et domicilié à ADIAKPO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 76a 89ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEDEKE DZOGADZE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600203-RM déposée le 06/06/2023, M. DOSSA APELETE, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 01ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par des rues de 16 mètres chacune, à l'Est par les propriétés ADJODA AZIANLETE et Kossi ACOLATSE et à l'Ouest par la propriété ADJODA AZIANLETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600204-RM déposée le 06/06/2023, M. OUSMANE ANOUWARIDINE, profession : Apprenti, demeurant à Lomé et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Lébé-Kétapui, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité ZOUBADA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600205-RM déposée le 06/06/2023, M. AVONOKADJI KOAMI MESSAN, profession : Architecte, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 24ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Dégamé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZI Dodzi et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600206-RM déposée le 06/06/2023, Mme AGBODAN MADOE AMEMAKA, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 09a 82ca situé à TOVEGAN, connu sous le nom de Makoumavo, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HIAMABE et au Sud par la propriété HIAMABE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600207-RM déposée le 06/06/2023, M. DJAGNI KOKOU LEO, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 43a 21ca situé à TCHEKPO, connu sous le nom de Esse-nadje, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto2 et borné au Nord par la propriété KODJO Kossi, au Sud par la propriété ADJIGO, à l'Ouest par la propriété de la collectivité TETEKOUIMI, à l'Ouest par la propriété de la collectivité KOU MASSI, à l'Est par la propriété de la collectivité KOWOYAZIN, à l'Est par la propriété de la collectivité ATIMITE, à l'Est par la propriété de la collectivité AGBENYO et à l'Est par la propriété de la collectivité DOGBLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600208-RM déposée le 06/06/2023, M. DOUADJI TETE KOSSI, profession : Ingénieur génie civils, demeurant à Lomé et domicilié à GBOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Atsakpo, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord-Ouest et au Sud-Est par la propriété HEDEDZI Sémékonawo et au Sud-Ouest par la Route Atsakpo-Noépé de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600209-RM déposée le 06/06/2023, M. DOUADJI TETE KOSSI, profession : Ingénieurs Génie civil, demeurant à LOME et domicilié à GBOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 53a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Atsakpo, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété ATIKPO, au Sud par la propriété SEKLE, à l'Est par la propriété NANEWOTOR et à l'Ouest par la propriété AZIANYO Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600210-RM déposée le 06/06/2023, M. DOUADJI TETE KOSSI, profession : Ingénieurs civils, demeurant à Lomé et domicilié à GBOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 92a 96ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Atigopope, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété EDZEKLO Awutor Komi, à l'Est par la propriété de la collectivité ZIKPI, au Sud par la propriété KPOGLI et au Sud par la réquisition N°29953.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600211-RM déposée le 06/06/2023, M. BATAWILA KOSSIVI ESPOIR, profession : ingénieur informaticien, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 60a 06ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de ANDO- BEDO, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité AGBOWOU et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOGUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600212-RM déposée le 06/06/2023, M. GBOGBO COMLAN, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 93ca situé à ABOBO, connu sous le nom de ADJOGUIDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par la propriété de la collectivité BOSRO, au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété TRETOU ATTISSO et au Nord- Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600213-RM déposée le 06/06/2023, M. OUSMANE ANOUWARIDINE, profession : Apprenti, demeurant à Lomé et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Lébé-Kétapui, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ZOUBADA et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600214-RM déposée le 06/06/2023, M. SESSOU AYA OVI DJOKOTO, profession : Coiffeur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de GBAMAKPOPE POKEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité KPASSRA et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600215-RM déposée le 06/06/2023, M. SESSOU AYA OVI DJOKOTO, profession : Coiffeur, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 98ca situé à DALAVE, connu sous le nom de BETOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité HAGBE et à l'Ouest par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600216-RM déposée le 06/06/2023, M. ADJONYO KODZO MAWULAWOE, profession : Ingénieur Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE DALIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 40 ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par des rues existantes de 14 mètres chacune, au Sud- Est par la propriété AZIAGBA et au Sud-Ouest par la propriété TONNU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600217-RM déposée le 06/06/2023, M. ADEGBLI YAO, profession : Mainteneur en informatique, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 20ca situé à ABOBO, connu sous le nom de LEBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Sud et Est par La propriété AZIABOU Kodjo Gamessou et à l'Ouest par La Rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600218-RM déposée le 06/06/2023, M. ADEGBLI YAO, profession : Mainteneur en informatique, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et Ouest par La propriété ADONSOU HOUNGNAME et au Sud-Est par La Rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600219-RM déposée le 06/06/2023, Mme AHIAVE ENAM, profession : couturière, demeurant et domiciliée à DJAGBLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 49ca situé à ABOBO, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par La Collectivité ATSI KASSAPOUPOU KPONSOU et à l'Ouest par La Rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600220-RM déposée le 06/06/2023, M. BOBA BALOUKI BAMLAKOM, profession : Gestionnaire de projet, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 68ca situé à DALAVE, connu sous le nom de TAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HONKOU ADJOAA. D.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600221-RM déposée le 06/06/2023, M. TCHASSO ABALO N'NAWE, profession : comptable, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 00 a 05 ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ALOKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par la propriété AGBOKOU, au Sud par la propriété ESSODEINA PETCHEZI, à l'Est par la propriété de la collectivité ANAGBAN et AGBODJALOU et à l'Ouest par la propriété de la collectivité TETEKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600222-RM déposée le 06/06/2023, Mme KOZAH ESSOHAM MARIE, profession : employée de bureau, demeurant à Lomé et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 94ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALAANYIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GODZO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600223-RM déposée le 06/06/2023, M. FIOKLOU-TOULAN EKOUE ERICK, profession : Salarié, demeurant et domicilié à AGBATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle d'une contenance totale de 0a 71ca situé à AKEPE, connu sous le nom de YIDAVE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété CHABI KOFFI et à l'Ouest par la propriété FIOKLOU- TOULAN EKOUE ERICK.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600224-RM déposée le 06/06/2023, M. AMEGNEDO KOMIVI, profession Topographe : Dessinateur, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 37a 25ca situé à NOEPE, connu sous le nom de KPUIFE BAKA KONDDJI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par la propriété AGBLENYO KOUZODZI et au Nord- Ouest et au Sud- Est par des rues non dénommées de 12 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600225-RM déposée le 06/06/2023, Mme AMAOU TALLE ESSODOLOM EPSE TCHALLA, profession : Directrice de société, demeurant à LOME et domiciliée à RESIDENCE DU BENIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 45a 13ca situé à DAVIE, connu sous le nom de FIOVI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité GOLO, à l'Ouest par la propriété ABE et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GOLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600226-RM déposée le 06/06/2023, Mme ADEWI KEZIE-HALO EPSE EWAI, profession : Secrétaire d'Administration, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE KITIDJAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 08ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété LABA DJIGBODI AKOUVI et à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 30 mètres et de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600227-RM déposée le 06/06/2023, M. FUMEY KOUAMI TETE, profession : Sans Profession, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01 ha 00 a 16 ca situé à BADJA, connu sous le nom de AGOUDJA-BADJA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété de la collectivité DRA, au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité DRA et au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité DOMLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600228-RM déposée le 06/06/2023, Mme KELEOU PIYABELO EPSE MOUKPE, profession : ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Adetikopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 63ca situé à ASSOME, connu sous le nom de AFOMADOMYAMAPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Ouest et au Sud-Est par la propriété AGBOLI KOMLA, au Nord-Est par la propriété DJAGBASSOU AWOUVOIN et au Sud-Ouest par la route Assomé - Anyavé de 30 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600229-RM déposée le 07/06/2023, M. MOUZOU B Hodabalo et Mme DOGBO Ayauvi Catherine, profession : Juriste et Interne Médecine, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 02ha 00a 38ca situé à GAPE KPODJI, connu sous le nom de GAPE BANIKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité XENYO et au Sud par la propriété de la collectivité XENYO.

Il déclare que ledit immeuble appartient à MOUZOU B HODABALO, DOGBO AYAUVI CATHERINE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600230-RM déposée le 07/06/2023, M. AYIVI YAOVI, profession : Sans Profession, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 44ca situé à DALAVE, connu sous le nom de SEWOEVE HAVE- KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 mètres chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DOLLA Mississo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600231-RM déposée le 07/06/2023, Mme GABA AMELE, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à ADETIKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à DAVIE, connu sous le nom de BATSRA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBABLI Afi, au Sud par une rue en projet de 16 m et à l'Ouest par la ligne de haute tension emprise 32m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600232-RM déposée le 07/06/2023, Mme AKLAVO AKOSUA MASSA EPSE KUEVIAKOE, profession : Sans Emploi, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Blévé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété TSIKPE, au Sud par une rue en projet de 14 mètres et à l'Est et à l'Ouest par la propriété BADAGBON Koffi Simon.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600233-RM déposée le 07/06/2023, M. ISSA ASSOUMANOU, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 09a 84ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de VULE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEVE et à l'Est par la propriété AHAMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600234-RM déposée le 07/06/2023, M. ABOUBAKAR MOUHAMA, profession : Ingénieur Technologie, non classes ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de DIOSSE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété KPELI et au Sud-Est et au Sud- Ouest par des rues de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600235-RM déposée le 07/06/2023, M. KPEDA G MAZAMA-ESSO, profession : Prêtre, demeurant et domicilié à TCHAMBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 18a 00ca situé à KOVIE, connu sous le nom de KPEDZI EGBON KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MIHOE et à l'Est par une rue de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600236-RM déposée le 07/06/2023, M. BADAWASSOU TISSOUH, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 40a 18ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de AWITI, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité TSROPU- DAKU et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité TSROPU-DAKU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600237-RM déposée le 07/06/2023, M. BABAKA KOFFI BADJO, profession : Auditeur Interne, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Hôpital, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 22ca situé à TOGOVILLE, connu sous le nom de Tokoin, préfecture de Vo, commune de Vo2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété des héritiers ABOTSI Assou Doupé, au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600238-RM déposée le 07/06/2023, M. KPAKPAKPI KOKOU APELETE, profession : Ingénieur génie civil, demeurant à Lomé et domicilié à Klikamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 06a 37ca situé à TOVEGAN, connu sous le nom de Ego kope, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété NOMESSI et à l'Ouest par la propriété DAGADOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600239-RM déposée le 07/06/2023, M. KPOMEGBE ABRAHAM RENE, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomnava, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 93ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété ADONSOU et au Sud-Ouest par la propriété ADONSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600240-RM déposée le 07/06/2023, M. KOWU KOMI MAWULE A., profession : retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca situé à DALAVE, connu sous le nom de Anfoin, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Sud par une route non dénommée de 30 mètres et à l'Ouest par la propriété AGBOLOTO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600241-RM déposée le 07/06/2023, M. LARE DJATONGUE, profession : retraité, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06 a 01ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMAGBLE, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOKOTO et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600242-RM déposée le 07/06/2023, M. SALAMI LAMINO, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de WOUTO DEMAKPOE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Sud-Ouest par la propriété TSIKPLONOU KOSSI HOPE, au Nord-Ouest par une rue de 14 mètres et au Sud- Est par la propriété TSIKPLONOU KOSSI HOPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600243-RM déposée le 07/06/2023, M. DJANTA KOFFI SOKE, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 64ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de SEWOUVE LOMNAVA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et Sud-Est par La propriété NOSSENOU, au Nord-Ouest par La Rue de 20 mètres et au Sud-Ouest par La propriété DJANTA Douhadji..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600244-RM déposée le 07/06/2023, M. AMAO SALAFA, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 99ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Gavo-Kopé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et à l'Est, Sud et Ouest par la propriété SOBO Kossi Aményo..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600245-RM déposée le 07/06/2023, Mme D'ALMEIDA DEDE EPSE LOCOH, profession : retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à HANOUKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à TSEVIE DJAGBLE, connu sous le nom de TOKOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AHLI et au Nord par une rue existante de 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600246-RM déposée le 07/06/2023, Mme KOFFIDJIN VALISSA CASADRA, profession : Responsable Financier, demeurant à Lomé et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Amlakope, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADANTOR et à l'Est et au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600247-RM déposée le 07/06/2023, M. POUTOU SIMFEILE, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Gofi, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-ouest par une rue de 14m et au Nord-Est, Sud-Est et Sud-Ouest par la propriété ATIDOKPO Agbéssi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600248-RM déposée le 07/06/2023, Mme AJAVON AYOKO DOVI, profession : auxiliaire de vie, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 96a 60ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de AGOKPALA, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOUAKLI et à l'Est par la propriété TOUAKLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600249-RM déposée le 07/06/2023, M. AMOUZOU MAWUSE ABLANVI, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 05a 15ca situé à TOVEGAN, connu sous le nom de Agbéssia, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété EZO et au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AWOUDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600250-RM déposée le 07/06/2023, M. NUTSUGAN YAO KOUMA, profession : agent de douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 50ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Azavenou, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord-Ouest par la propriété DOUMENYO et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété DOUMENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600251-RM déposée le 07/06/2023, M. AKANGLA KOMI KEKELI, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé D'AGOTIME SAGBADO 9098, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 91ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DZEMEKE AWAGNE, préfecture de Zio, commune de Zio 3 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété de la collectivité TODJRO, au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité TODJRO et au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600252-RM déposée le 07/06/2023, M. LABAN DA-LAMI, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de AVENYAKE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIAMBLE KOMLAN et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600253-RM déposée le 07/06/2023, M. LABA MIGBONDJI DOPE, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TEKPO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété GAMO AFI, au Sud- Est par la propriété GAMO AFI et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600254-RM déposée le 07/06/2023, Mme ATAKE VERONIQUE, profession : Employée, demeurant et domiciliée en France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 25ca situé à DALAVE, connu sous le nom de SAWUIME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité AZIAHOLO, au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité AZIAHOLO et au Sud- Est par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600255-RM déposée le 07/06/2023, M. POUTOU SIMFEILE, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 07ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ADIDOKPUI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EZOU Adjo et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600256-RM déposée le 07/06/2023, M. AHONDO K ELOLO SYLVAIN, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 68ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Tsivé Awagne, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOVI AYEDE Klomlan, au Sud par la propriété ADISSOU et au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600257-RM déposée le 07/06/2023, M. SEWAVI KOMLA DODJI, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 32a 91ca situé à DALAVE, connu sous le nom de TOLOKPI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité ATSON, au Sud par la propriété DOUADJI KOFFI et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AVOUWODAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600258-RM déposée le 07/06/2023, M. AKAKPO KOFFI, profession : manœuvre, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KOUDEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KINNYA ATOKLO et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600259-RM déposée le 07/06/2023, M. APETI KOMLA, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à HOUNTIGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 81ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de ADJODO KANOU, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHOLOU et au Sud et à l'Ouest par respectivement par une rue de 20 mètres et une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600260-RM déposée le 07/06/2023, M. EDOH FOLLY ADUM, profession : Etudiants, demeurant à Lomé et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 08ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de Tsito Kamina, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOVI KODJO et au Sud par la propriété AGBOVI KODJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600261-RM déposée le 07/06/2023, Mme SIRICKY EGNONAM, profession : Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à LEO 2000, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 97ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété TOVON Kossi, au Sud- Ouest par la propriété TOVON Kossi et au Nord- Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600262-RM déposée le 07/06/2023, Mme HOUNGBO YAWA, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à MINAMADOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 96ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DEVUME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEDAHEVI et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600263-RM déposée le 07/06/2023, Mme COGBE ADZOWA-SIKA E EPSE ALAVO, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 58ca situé à DAVIE, connu sous le nom de ATSANVE DENUIME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité NEMI et au Sud et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600264-RM déposée le 07/06/2023, M. HOUNGBO KOSSI BOLLANIA, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 09a 20ca situé à DAVIE, connu sous le nom de ATSANVE DENUIME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité NEMI et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600265-RM déposée le 07/06/2023, Mme DOMINGO CLEMENTINE, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à AGOE TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 78ca situé à AGBELOUVE DANTI, connu sous le nom de DZOGBEGAN, préfecture de Zio, commune de Zio 3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KOLI et à l'Est par la propriété de la collectivité KOLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600266-RM déposée le 07/06/2023, Mme AGBOSSU EYA, profession : revendeuse, demeurant à Tsévié et domiciliée à DAVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Bleve, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété VIDZA Koffi, au Sud par la propriété VIDZA Koffi et une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600267-RM déposée le 07/06/2023, M. AGBOSSU KODJO RICHARD, profession : revendeur, demeurant à Tsévié et domicilié à DAVIEMONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 98ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de Yobo Sedzro, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et Est par des rues non dénommées de 16 mètres chacune et au Sud et Ouest par la propriété KPOVUVU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600268-RM déposée le 07/06/2023, M. AGBOSSU KODJO RICHARD, profession : revendeur, demeurant à Tsévié et domicilié à DAVIEMONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 52ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de Yobo Sedzro, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres, à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres et à l'Ouest par la propriété KPOVUVU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600269-RM déposée le 07/06/2023, M. AGBOSSU KODJO RICHARD, profession : Commerçant, demeurant à Tsévié et domicilié à DAVIEMONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de Yobo Sedzro, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOVUVU et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600270-RM déposée le 07/06/2023, Mme AHOLOU ABLA ENYOVI, profession : commerçant, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Nyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca situé à DAVIE, connu sous le nom de ADJOGO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et Ouest par la propriété TODJRO MENSAH et au Sud et Est par des rues non dénommées de 12 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600271-RM déposée le 07/06/2023, M. AGBOSSU KODJO RICHARD, profession : Commerçant, demeurant à Tsévié et domicilié à DAVIEMONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de Yobo Sedzro, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOVUVU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600272-RM déposée le 07/06/2023, M. AGBOSSU KODJO RICHARD, profession : Commerçant, demeurant à Tsévié et domicilié à DAVIEMONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 70ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de Yobo Sedzro, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 mètres chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété KPOVUVU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600273-RM déposée le 07/06/2023, M. AGBOSSU KODJO RICHARD, profession : Commerçant, demeurant à Tsévié et domicilié à DAVIEMODJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 98ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Kahoun, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud par la propriété TRIKOU, à l'Est par la propriété AGBOSU Eya et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600274-RM déposée le 07/06/2023, M. TEMEDEKOU KOKOU, profession : Théologien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Feve, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété AGOGNO, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Ouest par la propriété de la collectivité TONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600275-RM déposée le 07/06/2023, M. DEKPOH EFOE ERIC, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA ANYIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOVON KOMLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600276-RM déposée le 07/06/2023, M. LOCOH KODJOVI, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE ATSANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AKPAVEME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGEDZI Komi Edo et à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600277-RM déposée le 07/06/2023, M. ABALLO KOCO DENOU, profession : vendeur comptable gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AKPAVEME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 mètres, au Sud par une propriété GALEKOR Kossi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600278-RM déposée le 07/06/2023, M. SODOKPO-AFAN EMONGOU KODJO, profession : OFFICIER des FAT, demeurant à et domicilié à AKEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LEBE, connu sous le nom de AVETA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété AKPIN et à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600279-RM déposée le 07/06/2023, M. HOULAPE KPONA, profession : cadre de banque, demeurant à Lomé et domicilié à Daliko, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 22 a 53 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Todomé, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord-Est par la propriété ADRAKY Koami, au Nord-Ouest par une rue existante de 16 mètres, au Sud-Est par la propriété ADRAKY Koami et une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud-Ouest par la propriété ADRAKY et une rue existante de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600280-RM déposée le 07/06/2023, M. KPOGO KOAMI, profession : graphiste, demeurant à Lomé et domicilié à Akodessewa, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 16ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AKEPEDO DJIKOUSODE- KOPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AZIASSE et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600281-RM déposée le 07/06/2023, M. EGBLI YAWOTSE, profession : Mécanicien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Apéssito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 88ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de GBEZETSAN, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADETO K. AGOUDA et au Sud par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600282-RM déposée le 08/06/2023, M. DETCHINLI YAWOVI WILL, profession : Expert-Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et Sud-Est par la propriété AHAMA, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud-Ouest par la Route Asommé-Adeticopé de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600283-RM déposée le 08/06/2023, Mme AMETOWOSSI AFI, profession : retraitée, demeurant à BADOU et domiciliée à BADOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 18 a 00 ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA DJIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété NODJO, au Nord- Est par une rue existante de 14 mètres et au Sud- Ouest par la propriété NODJO, PARCELLE B au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété NODJO, au Sud-Ouest par la propriété NODJO et au Sud-Est par une rue existante de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600284-RM déposée le 08/06/2023, Mme DOVI MADJIBA AKOSSWA, profession : Directrice de Société, demeurant à Lomé et domiciliée à Akodessewa, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca situé à BADJA, connu sous le nom de AMENATOWO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité HOGBO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600285-RM déposée le 08/06/2023, M. EDOH-ZOUMEDON KOFFI ATTIOGBE, profession : Artiste Chanteur, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de ALAGBADJA KPNVEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUEFLI MINAWO et au Sud par une rue existante de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600286-RM déposée le 08/06/2023, Mme SAGBAFI HOMPHOTTE, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à AGOE LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 09a 54ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DZEMEKE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALINYON et au Sud par la propriété TAKPLAYI Komivi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600287-RM déposée le 08/06/2023, M. BIDOLA PIDASSA MALIMDA, profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 23 a 70 ca situé à BADJA, connu sous le nom de AMENATOWO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la route FAZAO de 20 mètres, au Sud par une rue de 14 mètres et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité HOGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600288-RM déposée le 08/06/2023, M BAKOUBOLO ADIKEWIYAO et Mme BAKOUBOLO A., profession Couturière, demeurant à Lomé et domiciliées à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 67ca situé à BADJA, connu sous le nom de AMANATOWOU, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité HOGBO, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud-Est par la route FAZAO de 20 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble appartient à BAKOUBOLO ADIKEWIYAO et BAKOYIMA DEBAYAMA, et n'est à leurs connaissances grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600289-RM déposée le 08/06/2023, M. KOSSIVI CHRIST AUGUSTE ENAM, profession : Pharmacien, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE ADOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 05ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de AGOVEME, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 16 mètres, au Nord-Ouest et au Sud-Est par la propriété KOSSIVI et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600290-RM déposée le 08/06/2023, M. NEKOUTO KOFFI, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 01 ca situé à DAVIE, connu sous le nom de LOGOVE SAHAMOTO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPOWE KOSSI et à l'Est par la propriété ADZAHLI KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600291-RM déposée le 08/06/2023, Mme TCHATO ABLA MASSAN, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à AGOE ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 22ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ZENENOU, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par l'emprise de la Voie Ferrée LOME KPALIME de 50 mètres, à l'Est par la propriété de la collectivité DORKENOO et à l'Ouest par la propriété DOUNYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600292-RM déposée le 08/06/2023, M. DJIBRIL INOUSSA, profession : Colonel des forces armées togolaises, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 43a 91ca situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de VUME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LOGLO KODJO MAWULOM et ANIGBOLO DZAKA KOMI et à l'Ouest par la réquisition N° 39734.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600293-RM déposée le 08/06/2023, M. ANAGO KOUDJODJI E, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 25a 69ca situé à KEVE, connu sous le nom de TOKOME, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord- Est par la propriété AGLUI B. NUKPETA, au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité AKUMANY, au Sud-Est par la propriété de la collectivité AGLUI et à l'au Sud-Ouest par la propriété AGLUI K. Atitso.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600294-RM déposée le 08/06/2023, M. ANAGO YAOVI SENA, profession Inspecteur des impôts, demeurant à Lomé et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 68ca situé à KEVE - EKPO, connu sous le nom de KPEGBI, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJOYI et à l'Est par une rue existante de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600295-RM déposée le 08/06/2023, M. ANAGO KOUDJODJI E, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Wonyomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 64a 80ca situé à KEVE, connu sous le nom de DEDOME TOKOME, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par la propriété AGLUI DEGBE, au Sud par la propriété AGLUI- SOSSOU K., à l'Est par la propriété AFUI TUGUEDE et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AKUMANY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600296-RM déposée le 08/06/2023, M. SOKPO KOKU DOGBEDA, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 23ca situé à AKEPE, connu sous le nom de YIDAVE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété CHABI et à l'Ouest par la route YIDAVE AKEPE de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600297-RM déposée le 08/06/2023, Mme SOSSOU MIDODJI EPSE KOMBEY, profession : revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 67ca situé à GBOTO, connu sous le nom de Kossidame Todji, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par la route GBOTO Kossidame- GBOTO Assigamé et à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOKPA Kodjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600298-RM déposée le 08/06/2023, Mme SOSSAH BIOVA CINA, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Hanoukopé majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 73ca situé à DAVIE-TEKPO, connu sous le nom de Daklu, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété MAGLO et au Sud-Ouest et au Nord-Ouest par des rues en projet de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600299-RM déposée le 08/06/2023, M. LISSANON DOSSOU ROMARIC K, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Bé Akodessewa, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 68 ca situé à KOVIE, connu sous le nom de KPOLIME, préfecture de Zio, commune de Zio 3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPAKA et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600300-RM déposée le 08/06/2023, Mme SOSSAH BIOVA CINA, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à Hanoukopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 01ca situé à TSEVIE KPOME, connu sous le nom de Sichem, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété AGBOLI, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBAGBA, au Sud par la propriété ALOU et au Sud par la propriété AVOUYIAGBLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600301-RM déposée le 08/06/2023, Mme SOSSAH BIOVA CINA, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Hanoukopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14 a 94 ca situé à DAVIE-TEKPO, connu sous le nom de Daklu, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord-Est par la propriété MAGLO, au Sud-Est par une rue en projet de 14 mètres et au Sud-Ouest et au Nord-Ouest par la propriété GBESSAN Yawovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600302-RM déposée le 08/06/2023, M. POYODI ESSOYODOU, profession : Mécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Adamavo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 99ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APESSITO , préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AZIADJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600303-RM déposée le 08/06/2023, M. AWESSO ESSO - KOUDJOWOU, profession : Technicien de matériels informatiques, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN RAMCO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 44ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de AGOSSITO GBEDZETSAN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété LOMENYO Kokouvi, à l'Ouest par la propriété de la collectivité HOUNSROU Aoudé et à l'Est par une rue de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600304-RM déposée le 08/06/2023, M. AVOYI KOMLAN, profession : Mécanicien et régleurs de véhicules à moteur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de LOGOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADOKOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600305-RM déposée le 08/06/2023, M. ANANI KWASSI, profession : Employé de service statistique ou financier, demeurant et domicilié à AGBODRAFO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 83a 91ca situé à BOLOU, connu sous le nom de Bolougan, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16 mètres et de 18 mètres et au Sud par la route Keve-Tsévie de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600306-RM déposée le 08/06/2023, M. KARKA HARRY IRATINA, profession, demeurant à TOKOIN SOLIDARITE et domicilié à RUE PRUDENCE, TOKOIN SOLIDARITE, LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 01ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de ADIDOVU, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété SANFOE KOFFI, au Sud par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété KARKA MONA..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600307-RM déposée le 08/06/2023, Mme NANOULI LYBEYEME EPSE N'TCHIRIFOU, profession : Annonceur-présentateur de radio et de télé, animateur de spectacle et de manifestations sportives, demeurant à DAPAONG et domiciliée à NASSABLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de HAKANOU, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété de la collectivité GBEDEMA, au Sud par une rue de 14 mètres et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DZAKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600308-RM déposée le 08/06/2023, M. MAGLOE ADZOGUENOU FOTI KOMIVI, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 52ca situé à KEVE, connu sous le nom de Assahoun Yopé-Kopé, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DENYO Koffi Mawudi et à l'Ouest par la propriété DENYO Koffi Mawudi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600309-RM déposée le 08/06/2023, M. DOUTY YOBE, profession : pour particulier Entrepreneur, demeurant à et domicilié à AGOE- PLATEAU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Apessito Gaké Kpoé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et Sud-Ouest par la propriété NYONATO Kodjo Tobli, au Nord-Ouest par la propriété AGBEVE et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600310-RM déposée le 08/06/2023, M. HOUNTALLEY TETE, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 58ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété AZIABA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600311-RM déposée le 08/06/2023, M. ZONOU KOMLAN AMEVO, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à DAVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 11a 99ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TEKPO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEVIEGNEKOU Tassivi et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600312-RM déposée le 08/06/2023, M. HOLOU ELIAS, profession : Mécanicien et régleur de véhicules à moteur, demeurant et domicilié à DZAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 86ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ADJOGUIDIKOPE AWA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEDZE KOMLA et au Sud par la route Adétikopé - Avéta de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600313-RM déposée le 08/06/2023, M. AZIMEVI DADOHOIN, profession : Personnel du culte, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 04ca situé à ABOBO, connu sous le nom de LOGUI DAGBAN- KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DAGBAN KODJO et DAGBAN KOFFITSE et à l'Est par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600314-RM déposée le 08/06/2023, Mme BELEI TATCHOSSI-EYOU T, profession : Ingénieur électronicien et des télécommunications, demeurant à LOME et domiciliée à VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APEDOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété VLOE et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600315-RM déposée le 08/06/2023, M. DOGBAN AKOUEDE, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 30a 42ca situé à DJAFI, connu sous le nom de TSRAMI KATE DZOGBE, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto1 et borné au Nord par la route HAHOKPODJI - DJAFI - AHEPE CENTRE de 50 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KPONDJESSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600316-RM déposée le 08/06/2023, M. HOTSE KOMLAN NENONENE, profession , demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01a 49ca situé à ABOBO, connu sous le nom de LEBE- KETAPUI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité LOSSOUI et à l'Ouest par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600317-RM déposée le 08/06/2023, M. WANGALA PIRENAM PODOSOU-DEA, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à ABOBO, connu sous le nom de LEBE- ABOLAVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 20 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HONOU et DAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600318-RM déposée le 08/06/2023, M. AZIAGBA KWAMI, profession : Consultant en Communication, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI SUN CITY, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 36a 58ca situé à DAVIE, connu sous le nom de AGOUDAVIKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 mètres chacune, au Sud et à l'Est par la propriété KETOR Kodjo, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGOUDAVI Koffi et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600319-RM déposée le 08/06/2023, M. AGBOKOU KODJO ADJIGNON DEGBE N'KE, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04ha 00a 08ca situé à ADANGBE ADIDOKPO, connu sous le nom de Békondji Lako, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité SEGBEDJI et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité SEGBEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600320-RM déposée le 08/06/2023, M. KLOUVI MESSAN, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA STATION D'ESSENCE TOTAL DE BE KPEHENOU, BE KPEHENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de DJAGBLE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété ADONSOU Gboglan, à l'Est par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par la route Nationale N° 4 Lomé - Vogan de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600321-RM déposée le 08/06/2023, M. AGBELESSESSI MIDZA, profession : Menuisier, ébéniste et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 27a 81ca situé à KEVE, connu sous le nom de Howuive Sevekpoto, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par la route Keve Tsévie de 20 mètres, à l'Est par la propriété DRAFO Massan, au Sud par la propriété WITA Kowouvi et à l'Ouest par la propriété DJOKPE Assito.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600322-RM déposée le 08/06/2023, M. ABINA PADIBALAKI, profession : Inspecteur Central du Trésor, demeurant à LOME et domicilié à PRES DE EPP ALINKA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 37a 01ca situé à BOLOU, connu sous le nom de Agbadomé, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité BOSSOU, à l'Est par la propriété ASSIMADI et à l'Ouest par le ruisseau Semon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600323-RM déposée le 08/06/2023, M. BANTIAGUE LAKPIENANGUE, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AGOE VERS STADE JCA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de LOGOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, l'Ouest et à l'Est par la propriété ADOKOU Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600324-RM déposée le 08/06/2023, Mme MISSIAMENOU AFI APEGNON, profession : Sociologue, psychologue, anthropologue et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à ADETICOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 34ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ANFOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ABA et au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600325-RM déposée le 08/06/2023, Mme MISSIAMENOU AKOSSIWA, profession : Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 33ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ANFOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité ABA et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600326-RM déposée le 08/06/2023, Mme MISSIAMENOU KOSSIWAVI, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ANFOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue existante de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ABA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600327-RM déposée le 08/06/2023, Mme KATCHEKPELE OBE, profession : Sans Promotrice, demeurant à et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 30a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEREKE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par la propriété BARKE, au Nord-Ouest et au Sud-Est par des rues de 14 mètres et de 20 mètres et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité ATIDJA-HANYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600328-RM déposée le 08/06/2023, Ms. TABO KOLA et NEYOU MAALEKI, profession : Agent de Navigation et Comptable-Gestionnaire, demeurant LOME et domiciliés à AGOE, majeurs non interdits jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 76ca situé à DAVIE, connu sous le nom de KPOTA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété GAVON et DJAGNIKPLA, au Sud- Ouest par la propriété GAVON et DJAGNIKPLA et au Nord- Ouest par une rue de 14 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600329-RM déposée le 08/06/2023, Mme ALATE AKOSSWA ESTHER, profession : Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 94ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Houmido, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AZIAMANYO, au Nord par la voie de contournement de la ville de Tsévié de 70 mètres et au Sud par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600330-RM déposée le 08/06/2023, Mme PRINCE AGBODJAN TELE EPSE ADAMAH, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de ADOGLOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSIMADI DASSI et à l'Est par la propriété AGBODJAN TELLEH DJIGBODI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600331-RM déposée le 08/06/2023, M. KOKOA TETAYABA, profession : Technicien comptables, demeurant et domicilié à ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de MIKPE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord et au Sud par la propriété AKPAKA et à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600332-RM déposée le 08/06/2023, M. KOKOA DIMILEN, profession pour particulier, demeurant à LOME et domicilié à AVEDI NON LOIN DE LA PHARMACICE LAUS DEC, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 97ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de MIKPE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKPAKA, au Sud par la route MEKOVIADÉ-LOMOE de 30 mètres et à l'Ouest et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600333-RM déposée le 08/06/2023, M. KANTI-KOLANI KOMLANTIBE, profession : Aide-Comptable, demeurant et domicilié à DAVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à KOVIE, connu sous le nom de HOE KPOTA, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété KOUVON, au Nord- Ouest par une rue de 14 mètres et au Sud- Ouest par la propriété KOUVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600334-RM déposée le 08/06/2023, M. KANTI-KOLANI KOMLANTIBE, profession Aide Comptable, demeurant et domicilié à DAVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01a 47ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité GBOLO et à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.